BANDES HERNIAIRES
ajustées et réparées
Oscar Landry
pharmacien
51, NOTRE-DAME
JOLIETTE

JUSTICE me QUIDE
L'ACTION POPULAIRE

FILMS
développement et impressions
service de 12 heures
Pharmacie Gadoury
Oct. Gadoury, prop.
29, NOTRE-DAME
Voisin du B. de P.

Valois abbé O.
Directeur

Vol. XXVII, No 5 — JOLIETTE, JEUDI 16 MARS 1939 — TROIS SOUS LE NUMERO

Les laïcs dans l'Eglise

Depuis l'incident providentiel qui, il y a vingt siècles, transforma le persécuteur Saul de Tarse en l'infatigable saint Paul, nous savons à quoi nous en tenir sur la situation des laïcs dans l'Eglise.

Doctrine éloquente, infiniment plus utile au salut que "la politique", les Epitres inspirées du grand Apôtre nous disent que *tout nouveau baptisé* devient *Enfant de l'Eglise*. Par la grâce de son baptême, il fait partie de cette société visible composée d'êtres humains, instituée par le Christ pour être le prolongement de sa vie ici-bas, l'unique route de la terre au ciel. Selon le mot de saint Paul, le baptisé est membre du Corps Mystique, l'Eglise, dont le Christ est la tête.

Faveur divine, merveilleuse, mais chargée de conséquences graves pour le chrétien. Il ne fait pas partie de l'Eglise à titre de simple rouage, de ressort mécanique, de mannequin inutile; il y doit être un membre vivant, agissant, susceptible de progrès, pouvant et devant aspirer à la sainteté. Le laïc comme le prêtre, est de l'Eglise, participant à la vie divine et obligé de rayonner cette vie sous peine d'attirer sur lui l'anathème porté par Jésus-Christ contre "la lumière cachée sous le boisseau".

* * *

Mais comment le chétien se manifestera-t-il vraiment?

A — *Par l'apostolat individuel*

C'est un droit du laïc comme du prêtre, c'est son devoir. Devenu enfant de l'Eglise par le baptême, le chrétien devient l'adulte fort, le défenseur de la foi, le soldat de Jésus-Christ par les grâces du sacrement de confirmation. Il a mission de travailler au salut de la société surnaturelle.

L'Eglise naissante avait parfaitement compris cette mission apostolique confiée au "confirmé". Les premiers chrétiens vivaient dans une étonnante ferveur d'apostolat. Tous apôtres, ces illettrés, semant la doctrine du Christ dans leurs rangs, catéchisant l'étranger, le Gentil, répondant à ses objections et lui versant l'obole matérielle pour mieux lui faire accepter l'inappréciable don de l'amour. Saint Paul se répand en élogieux messages de gratitude et de louanges à l'adresse de ses coopérateurs laïques "qui combattaient pour l'Evangile".

Le mot d'ordre si bien compris s'est perpétué: fresque admirable des martyrs de la foi, du dévouement, de la charité, épopée laïque des Croisades, légions de tertiaires s'échelonnant sur la suite des siècles depuis saints François et Dominique, pour étendre leur influence au sein de la société civile. Plus près de nous, Conférences de St-Vincent-de-Paul, oeuvres de charité et de bienfaisance de toutes sortes confiées à des laïcs, etc., etc.

Voilà autant d'activités de l'apostolat laïque dues à la contribution agissante et dévouée des petits, des anonymes. Prière, bon exemple, exhortation délicate, opportune et sensée, autant d'instruments à la portée des humbles pour le triomphe du bien. Fécondité surnaturelle du laïc chrétien mise en exercice pour la plus grande gloire de Dieu et de l'Eglise.

B — *Par l'apostolat laïque organisé*

Or l'apostolat laïque individuel, toujours nécessaire, ne suffit plus, le mal prenant de si effrayantes proportions. Pie XI, "non sans une inspiration divine" l'avait compris, lui qui proposa et imposa un mode d'union et d'organisation le plus vaste qui ait été conçu jusqu'à présent dans l'Eglise. Il traça lui-même la première ébauche d'un programme auquel il déclarait tenir "comme à la prunelle de ses yeux", d'un programme que l'on n'a pas craint d'appeler l'*oeuvre des laïcs*, l'affaire par excellence des laïcs.

Et l'ACTION CATHOLIQUE au sens moderne du mot s'est élaborée. *Participation des laïcs organisés à l'apostolat hiérarchique de l'Eglise*, son but c'est la conquête, la préservation et le salut des âmes par le règne du Christ dans tous les milieux sociaux; son moyen d'action: les forces les plus pures du laïcat ,organisées, concertées, disciplinées; la condition de son efficacité, c'est le contrôle sage et prudent de l'autorité de l'Eglise.

Sous ce régime neuf, qu'a-t-on vu de nouveau?

— Au sein d'un monde nonchalant qui, sans s'en douter peut-être, donne dans le paganisme où l'on se dévoue à tout, sauf au service de Dieu, des apôtres FIERS, PURS, CONQUERANTS se sont recrutés et formés qui travaillent maintenant au moyen des *mouvements spécialisés* à rechristianiser l'ambiance, l'atmosphère morale, la mentalité des milieux profanes où ils vivent.

— Sous la poussée de ces dévouements "Dieu" retourne peu à peu dans les manufactures, à l'atelier, sur la place publique, dans les parcs, au foyer même, porté dans le coeur des militants qui l'aiment de toutes leurs forces et qui le prêchent par toute leur vie.

— On a vu autre chose.

Des groupements de laïcs, qui ont obtenu le retrait d'une loi mauvaise, l'abandon d'un projet dangereux, tandis que d'autres groupements, de laïcs aussi, se sont opposés efficacement aux promiscuités malsaines, aux affiches indécentes, aux représentations scabreuses. Autant d'initiatives que, à commencer par la propagande "du bon journal" et de "la bonne lecture", ni la hiérarchie, ni les prêtres ne peuvent mener à terme sans l'aide dévouée d'un laïcat organisé et soumis.

* * *

Ces résultats patents pour le triomphe de la foi et des moeurs font pressentir une infinité de conquêtes cachées et entièrement dues à l'Action catholique: retours d'âmes à Dieu, reprises de vie intensément chrétienne, union plus intime au Christ, vie des âmes et des sociétés.

La vague du mal s'est cabrée, montante et rageuse. Déjà la digue du bien lui fait peur. Gloire à l'apostolat laïque !

Abbé Léo FOREST.

CHRONIQUE MEDICALE

Ce que tout futur malade devrait savoir

(PAR LE Dr JOS. LAFORTUNE)

Nous inaugurons aujourd'hui une chronique nouvelle et qui sera sûrement à la fois utile et intéressante. Nous devons cette initiative au Bureau médical de l'hôpital St-Eusèbe. Nos colonnes sont ouvertes généreusement à nos médecins qui se soucient de notre santé et qui se dévouent pour nos malades. — (N. de R.)

* * *

Les médecins du Bureau médical de l'hôpital St-Eusèbe de Joliette se réunissent chaque mois dans l'intérêt de l'hôpital, des malades et des futurs malades. A leur dernière réunion ils ont pensé qu'il serait utile qu'un des leurs fit, chaque mois, une petite chronique qui serait communiquée aux journaux.

Cette chronique devrait faire connaître à la population certaines choses que toute personne en santé, mais exposée à devenir un malade, devrait savoir. Et c'est le but du présent article et l'explication du titre de cette chronique à laquelle tous les médecins de notre Bureau médical seront appelés à contribuer à tour de rôle.

Tout futur malade devrait donc savoir:

Qu'il existe un hôpital à Joliette — ça crève les yeux, mais combien l'ignorent;

Que cet hôpital est pourvu de services parfaitement bien organisés: rayons X, laboratoire, anesthésie selon les méthodes des grands hôpitaux, chirurgiens compétents et consciencieux, etc...;

Qu'à l'hôpital St-Eusèbe, les malades sont traités avec la charité coutumière aux religieuses hospitalières de la Providence et aux garde-malades;

Qu'en plus, presque tous les malades étant de la région, y sont considérés, non pas comme des CAS, mais des parents ou des amis qu'il faut guérir à tout prix si c'est possible.

Cette atmosphère d'intimité favorise énormément la guérison et fait l'agrément d'un séjour à l'hôpital. Tout futur malade a intérêt à savoir ces choses et je les invite tous à visiter notre hôpital, afin de se rendre compte de la vérité de ce que j'affirme.

Quand le futur malade aura constaté ces vérités, il devra peut-être se rappeler que pour passer une nuit dans une chambre d'hôtel modeste, il doit payer au moins $2.00, ce qui l'empêchera de trouver exorbitant qu'on lui demande $1.50 par 24 heures à l'hôpital pour lit, pension et services requis par son état. Les futurs malades, plus fortunés, doivent aussi se souvenir, que dans les hôtels où ils aiment à loger durant leurs voyages,

(suite à la dernière page)

Grand deuil pour les journalistes

Le journalisme catholique de la province de Québec est plongé dans le deuil par la mort du Dr Jules Dorion, directeur et rédacteur en chef du quotidien l' *Action catholique* de Québec, depuis la fondation de ce journal en 1907. Feu le Dr Dorion était un journaliste de carrière, le plus aimable des journalistes, le plus distingué aussi. Il avait conquis l'estime de tous ses confrères. Il était aussi commandant des Zouaves Pontificaux, Commandeur de St-Grégoire-le-Grand, Chevalier de St-Sylvestre. En 1907, médecin et professeur à l'Université, il avait renoncé, par dévouement, à une carrière qu'il aimait et qui donnait les plus brillantes espérances, pour se consacrer au journalisme.

C'est une belle figure qui disparaît, et nos meilleures sympathies vont à nos confrères de l'*Action catholique* avec une dernière expression de notre admiration. Nous prions nos lecteurs, d'avoir une bonne pensée pour cet apôtre du bon journal.

Décès de l'abbé Sylvère Bonin

A St-Félix-de-Valois, décédait, dans la nuit de dimanche à lundi, M. l'abbé Sylvère Bonin, vicaire à Longueuil. L'abbé Bonin était âgé de 37 ans seulement, avait fait ses études au Séminaire de Joliette et au Grand Séminaire de Montréal; il fut ordonné prêtre par S. Exc. Mgr Forbes en 1927. Il fut d'abord vicaire à St-Alexis (Montcalm), puis passa au diocèse de Montréal où il devint vicaire à Longueuil. Lorsque le diocèse de St-Jean fut érigé, il devint sujet de S. Exc. Mgr Forget.

Depuis un mois, il était retourné chez ses parents à St-Félix, et c'est là que la maladie fit son oeuvre très rapidement. Il laisse, ses père et mère: M. et Mme Wilfrid Bonin, ses frères: Jean-Paul et Gérard Bonin.

Les funérailles ont lieu ce matin à St-Félix. S. Exc. Mgr Papineau est présent; M. le curé de Longueuil chante le service. M. l'abbé Romain Boulay représente Mgr l'Evêque de St-Jean actuellement en Europe.

Nous offrons à la famille Bonin nos religieuses sympathies.

Mme V. Lafortune en deuil

A Montréal, dimanche, décédait M. Arthur Archambault, époux de Valentine Sasseville, et âgé de 65 ns. Le défunt était le père de madame Victor Lafortune de Joliette Les funérailles eurent lieu à St-Vincent Ferrier à Montréal, mercredi matin, et l'inhumation dans le terrain de la famille dans le cimetière de Joliette, après un Libera chanté à la cathédrale.

A M. le notaire et à Mme Victor Lafortune ainsi qu'à la famille Archambault, nous offrons nos sincères sympathies.

Une représentation par "Bolder Landry"

AU SEMINAIRE LE 22 MARS

Le 22 mars, à 8 h. 45 p. m., après la retraite, ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion d'admirer le talent et l'habileté de ce jeune homme courageux, pourront le voir, en personne, donner sur la scène les meilleurs actes de sa carrière.

"Bolder" Landry est un jeune homme dont le passé mouvementé se raconterait dans un livre d'aventures. Huit années de cirque à travers les Etats-Unis et le Mexique! Huit années à braver la mort dans les expériences dangereuses ,huit années à courir de ville en ville pour distraire les foules.

Bolder Landry a débuté dans les cirques à l'âge de 16 ans. Il s'est acquis la réputation d'être un des meilleurs cow-boys équilibristes des deux Amériques. Pendant plusieurs années, il était attaché à la plus grande compagnie de vaudeville du monde entier, la Geo. Hamid Inc. de New-York.

A force de courage et de patience il a maîtrisé tellement son art qu'en 1934 il était délégué au "World Congress of Rough Riders" des Etats-Unis. C'est-à-dire qu'il avait été choisi comme écuyer vraiment extraordinare, pour prendre part à un congrès qui est à lui seul un des grands événements de l'Ouest américain. A ce congrès on rencontrait des cavaliers de l'Argentine, des cosaques russes, des cow-boys de l'Ouest canadien et américain.

Il a traversé les Etats-Unis 38 fois de l'est à l'ouest, et 16 fois du nord au sud. Il a voyagé dans les provinces de l'ouest du Canada au Mexique, aux Antilles, et dans l'Amérique du Sud. Il a parcouru 500,000 milles environ en huit années consécutives, et lorsqu'il a décidé d'abandonner cette vie aventureuse, il était à préparer une expédition de chasse dans la jungle.

Bolder Landry a de plus "doublé" dans les prises de vues le fameux Jack Hoxie dont il était le partenaire, et il a fait partie des cirques: Downie Bross, Bonds Bros, Robbins Bross, Jack Rhinehert Wild West Circus, et du plus grand carnaval du monde: le John H. Marks Carnaval.

Il est le seul cow-boy à marcher sur fil de fer et à exécuter des tours de lasso et de fouet. Un de ses tours les plus périlleux est de couper avec son fouet une cigarette sur les lèvres d'un compagnon, tout en gardant son équilibre sur le fil de fer.

Mercredi le 22 mars, il donnera une représentation dans la salle du Séminaire. Les portes seront ouvertes après l'exercice de la retraite, c'est-à-dire, vers 8 h. 45 p. m.

A ce même programme figurent: Lorenzo Mercado de la Torre, un espagnol qui chantera des airs de son pays; les trois "Paul" et l'harmonie du Séminaire. C'est une soirée récréative bien remplie et d'un caractère tout à fait nouveau.

Les billets se vendent à prix très populaire: 25 et 35c.

"La Cagnotte" au Séminaire

(suite)

La semaine dernière, nous avons laissé nos amis en bien mauvaise posture. La police était à leur trousse, et finalement pour dire comme Collidan "Ils se sont fait fourrés d'dans".

Ce n'est pas drôle, tout du brave monde après tout que cette bande de campagnards, mais enfin sait-on jusqu'où peut aller la tentation quand les occasions sont si nombreuses.

"Très bien on est d'dans, mais on y restera pas longtemps". Evadons-nous? Evadons-Nous". Et les voilà à l'oeuvre; Colladan qui a profité de son voyage pour se procurer l'objet de ses rêves, une pioche, va se servir de cet instrument pour démolir le mur de sa prison, si quelque géolier se présente, et bien en se servira de Léonida pour masquer l'ouverture, et il faudra que la dite ouverture soit joliment grande pour qu'avec Léonida devant il en paraisse quelque chose.

Et voilà Colladan qui pioche, et pioche, et pioche, piochera-t-il jusqu'à la semaine prochaine. — Pour parler franchement, je n'en suis pas sûr... Et notre timide Félix... va-t-il venir au secours de sa fiancée... peut-être vous en dirai-je quelque chose la semaine prochaine. En attendant, ayez bonne espoir, et suivez... *TI-MILE.*

Conférence de M. Barrette sur le communisme

Lundi dernier, sous les auspices de la Jeunesse Nationale du comté de Mercier, M. le député Antonio Barrette a prononcé une importante causerie radiophonique sur les activités communistes et les moyens d'enrayer ce danger.

Au début de sa causerie, M. Barrette salue ses amis de Joliette et félicite la Jeunesse Nationale de Mercier, puis il entre dans son sujet. Cette causerie est en partie tirée d'un discours qu'il a prononcé à l'Assemblée législative à l'occasion d'une motion demandant au gouvernement fédéral de collaborer avec Québec dans la lutte contre la propagande communiste. Nous avons déjà publié le texte de cette motion qui voulait empêcher que des journaux, revues, pamphlets communistes soient distribués par la poste ou entrent en Canada par les chemins de fer. L'opposition a combattu cette motion au nom de la liberté. J'aurais voulu, dit M. Barrette, que l'assemblée législative, composée en majorité de députés catholiques et canadiens-français fut unanime en face du formidable assaut que notre civilisation subit aux prises avec le communisme. Cette doctrine prône le règne de la matière, dépouille l'homme de sa liberté, lui enlève sa dignité et rejette toute autorité, Dieu lui-même. Elle veut s'implanter par la force.

Cette doctrine ne saurait satisfaire les aspirations de notre peuple. Dans d'autres pays elle a semé la misère, la mort et les ruines de toutes sortes.

Actuellement il y a au Canada 42 journaux communistes en circulation, soutenus par 135,000 abonnés. Le nombre des communistes serait de 100,000 au Canada. A Montréal, ils présentèrent six candidats aux dernières élections fédérales et ils obtinrent un nombre de votes suffisant pour nous faire réfléchir. Le communisme est international, et cela fait sa force: notre manque de coopération fait notre faiblesse.

M. Antonio Barrette, m. a. l., député de Joliette

Lors d'une saisie de documents, en vertu de la loi du Cadenas, en décembre 1937, on eut la preuve que Moscou subventionne le com-

(suite à la dernière page)

Une grande exposition à Joliette

NOUS PUBLIONS CETTE SEMAINE UNE PAGE COMPLETE AUTOUR D'UNE CAMPAGNE DE BONNE LECTURE — UNE EXPOSITION QU'IL FAUDRA VISITER

Dimanche dernier, dans toutes les chaires des églises du diocèse de Joliette, on annonçait l'ouverture d'une campagne en faveur de la saine lecture. Les Jeunesses catholiques qui prirent cette initiative ont voulu attaquer de front toute cette littérature immorale ou de fort mauvais goût qui nous inonde, que l'on trouve même dans dans les meilleurs de nos foyers, et elles ont voulu aussi montrer que nous ne manquons pas de bons livres, de bons journaux et de bonnes revues. C'est pourquoi, sur cette campagne ouverte le 12 mars et qui se continuera jusqu'au 9 avril prochain, se grefferont une exposition de livres et des démonstrations publiques dans les paroisses.

A Joliette, dans la salle académique du Séminaire, le 26 mars au soir, il y aura grande démonstration publique en faveur de la bonne lecture. Des orateurs prononceront des allocutions de circonstance et un programme récréatif sera présenté. Nous donnerons le programme la semaine prochaine.

A Joliette également, dans la salle du gymnase au couvent de la Congrégation, il y aura une semaine d'expostion de bons livres, bonne revues et bons journaux. Cette exposition sera tenue durant la dernière semaine de mars. Les jeunesses spécialisées de Joliette préparent cette exposition avec soin et le public ne manquera pas d'être fort intéressé par les côtés originaux de l'exposition et par l'abondance de bonne littérature. Tous sont cordialement invités à visiter l'exposition, la première du genre à Joliette; l'entrée est absolument libre. On pourra se procurer sur place des livres, revues ,recueils de chansons faits pour les enfants, les jeunes, et les adultes. C'est un événement extraordinaire qui se prépare, et les organisateurs se sont donné tant de peine que tous les Joliettans se doivent de les encourager. La littérature immorale, sous toutes ses formes, sème tant de mal dans chacune de nos familles, qu'il vaut la peine de se déranger pour constater qu'il est très facile, de remplacer, dans la main de nos enfants et de nos jeunes gens et jeunes filles, ces revues et livres qui leur causent tant de tort. *O. V.*

CHRONIQUE MUNICIPALE

Travail et économie

REMERCIEMENTS A M. LE DEPUTE BARRETTE — RAPPORTS DE LA POLICE — CONGRES DES MUNICIPALITES — ORDRE DU JOUR TRES CHARGE

SEANCE DU 13 MARS

Le Conseil a tenu sa réunion régulière le 13 mars. Tous les échevins étaient présents. Devant un programme trop chargé, Son Honneur a décidé que jusqu'au mois de mai, il y aurait séance du Conseil tous les lundis. On espère ainsi se libérer assez facilement des études et des projets en cours.

Des soumissions pour boyaux à incendies sont sur la table: presque toutes identiques. Vu l'état des finances, M. le Maire propose alors de n'acheter que 500 pieds de boyaux. M. Hottin suggère ensuite d'acheter deux qualités de ces boyaux, ce qui en diminue le coût et affectera moins la caisse.

Le congrès des municipalités canadiennes se tiendra à Ottawa les 11, 12, 13 avril prochain. La ville avait coutume d'être représentée par plusieurs membres du Conseil. Cette année, seul M. le Maire et un échevin y prendront part. Comme doyen du Conseil, M. Hottin reçoit l'offre de s'y rendre, mais il l'a déclinée, alléguant qu'il désirait accorder ce privilège à un autre, car il a déjà eu l'avantage d'en bénéficier.

Me Robert Tellier, c.r., a présenté une opinion légale très explicite au sujet de la ruelle Richard, dont il a déjà été question. Certains locataires se plaignent de malaises dus au manque d'égoût et d'eau.

M. le chef de Police a produit trois rapports concernant les délits contre le règlement de stationnement, les incendies et une réunion du comité de police et d'incendies.

M. le détective municipal M. Rivest et M. L. Mireault ont fait rapport de leur enquête sur la pesée du pain. Un livreur seulement a été blâmé.

Le secrétaire trésorier accuse réception d'une somme de $2.00, à titre de restitution de la part d'un citoyen de Joliette.

Le Conseil a chaleureusement remercié M. le député Barrette pour avoir fourni à la ville, pendant une semaine, des travailleurs à l'enlèvement de la neige. Ces ouvriers étaient attachés à la construction de l'égoût collecteur. Cette généreuse contribution permet à la ville d'épargner et fait durer les travaux de chômage.

Le Conseil insiste pour que le département des utilités publiques lui fournisse des records de la dépense de gazoline par les autos et les camions à son service.

COMITE GENERAL

On accepte l'offre spontané de M. le Dr Roussin de servir dans le cas d'accidentés dans les cas d'incendies. M. Roussin sera averti par une cloche d'alarme installée dans son domicile. L'accidenté conserve toutefois le privilège de choisir lui-même son médecin.

Vu la tempête qui a recemment enneigé toute la ville, M. le Maire trouve que certains comptes produits à des citoyens pour prétendue négligence dans l'entretien des trottoirs sont hors de propos. Cependant il invite le Conseil à confier, dans l'avenir, l'entretien des trottoirs à des entrepreneurs mieux outillés pour le travail qu'ils entreprennent.

M. J. Lavallée est autorisé à transmettre son contrat de pelletage à M. Pitro Beaudry, pour le reste de l'hiver.

Les échevins rencontreront Son Exc. Mgr J.-A. Papineau, au sujet de l'avance de l'heure pour l'été prochain. On demandera une entrevue à ce sujet.

M. le Maire trouve exhorbitantes les listes de paye de ceux qui ont travaillé en collaboration avec les pompiers réguliers. Il concède que le contrôle du temps présent puisse être efficace, mais il suggère d'étudier un moyen plus recommandable qu'on appliquerait à l'avenir.

On avise tous les citoyens de ne jamais verser dans les égoûts des matières inflammables telles que gazoline, pétrole, huile. En plus de créer un danger d'explosion, et d'incendie, c'est une contravention aux lois de l'hygiène.

M. le Maire suggère, pour raison d'économie, que le charroyage de la neige se fasse au voyage et non à l'heure. Il enjoint aux contremaîtres de voir à ce qu'il se perde moins de temps au travail, ajoutant aussi que le meilleur moyen d'inciter l'ouvrier au travail, c'est que le contremaître lui-même donne l'exemple.

Sur ce on ajourne à lundi prochain le 20 mars.

Curé à Chertsey

S. Exc. Mgr Papineau a nommé M. l'abbé J.-C. Chaussé, curé à St-Théodore de Chertsey, cure laissée vacante par la nomination de l'abbé Vincent Piette à celle de Rawdon.

M. l'abbé Chausse a passé la majeure partie de ses premières années de sacerdoce au Séminaire de Joliette. Depuis quelques années il était vicaire à St-Jacques. Nous lui offrons nos félicitations et nos voeux de succès dans son nouveau champ d'apostolat.

Les deux nouveaux curés seront à leur poste la semaine prochaine.

Qualité - Saveur
THÉ "SALADA" 26F

Au Christ-Roi

(D. N. C.) — RUE PAPINEAU. — L'école se construira sur la rue Papineau, à moins que ce soit ailleurs. L'école aura la façade sur la rue Papineau, à moins que ce soit sur la rue du Précieux-Sang.

L'école se construira au printemps, à moins que ce soit pour une autre année.

L'école sera à l'épreuve du feu, à moins que l'on décide de la bâtir en bois.

L'école aura huit classes, à moins que l'on décide d'en faire seulement quatre.

Sur ce point, c'est tout ce que j'ai à dire.

Quand au "grand canal" il vient, dans toute sa beauté.

Sur ce sujet là, je n'en sais pas plus long.

Quant aux poteaux de la dite rue, je tiens à vous dire qu'ils sont plus courts depuis la dernière tempête de neige.

On m'annonce que la manufacture "Les Produits de Joliette Ltée" sera en pleine activité d'ici quelques jours.

Il est question pour M. Léon Boucher d'acheter la gare du C. N. pour en faire un poulailler pour des "poules modèles".

Je conseille de ne point mettre la coopérative là dedans, c'est assez pour détruire le peu d'esprit coopératif que nous ayons.

* * *

FETE DE S. JOSEPH. — Nous fêterons S. Joseph avec solennité le 20 mars.

Il y aura des grand'messes sans interruption à partir de 6 h. 30 jusqu'à 8 h. 30.

A 8 h. 30 grand'messe solennelle et sermon.

A 11 hres les enfants feront leur heure de S. Joseph.

A 3 hres, il y aura l'exericce du mois de S. Joseph, avec la touchante cérémonie des malades.

Tous les affligés, les malades se feront un devoir de venir au sermon et de vénérer la relique après la cérémonie.

Le 20 mars sera donc une grande journée de prière.

Qu'on se le dise.

La prière est l'arme par excellence mise à la dispotion des hommes pour communiquer avec Dieu et obtenir l'assistance nécessaire.

Nous offrirons en la fête de S. Joseph nos actions de grâces pour tous les bienfaits reçus et nous solliciterons une bénédiction spéciale sur nos oeuvres.

Il y aura sermon à 3 hres pour les malades et ceux qui les accompagnent.

* * *

RETRAITE PAROISSIALE. — Elle aura lieu le 26 mars.

Ne l'oublions pas. Voilà pour nous une occasion de renouveler nos convictions religieuses.

Sachons nous mettre en face du plan divin.

Or, d'après ce plan divin, nous chrétiens, tels que nous sommes actuellement nous avons en nous deux activités essentiellement diverses, auxquelles correspondent deux activités essentlellement diverses.

Et voici ce plan divin.

Physiquement, dans tous les fibres de notre être, nous le sentons tous, nous sommes créés pour jouir des créatures de cette vie. C'est pourquoi chacune de nos actions tend, selon notre activité naturelle, vers ce qui est bien et bon à notre sens. Voilà en peu de mot notre destinée naturelle ou physique.

Intentionnellement dans l'esprit du Créateur, une seconde destinée a été surajoutée à la première sans la détruire, mais au contraire, la complétant. Selon cette seconde destinée, nous sommes appelés à vivre éternellement en Dieu, participant à l'activité même de la Trinité. Pour cela, une participation créée de cette activité nous est donnée dès ici-bas pour que nous agissions en vue de ce but nouveau : voilà notre destinée surnaturelle ou divine.

Voilà le plan.

Il faudra maintenant expliquer dans le détail ce grand problème du naturel et du surnaturel, c'est-à-dire ces deux destinées et leurs activités propres.

Puis viendra ensuite l'application dans toute notre vie.

Afin que la retraite ait un lendemain, nous nous proposons d'en mettre ici le résumé pour le bien de tous les retraitants.

* * *

LA J. O. C. F. — Toujours en pleine activité.

Fernande conduit tout son monde avec grand succès.

Toutes se font un devoir de participer aux réunions .

Les responsables de chaque noyau et le trio viennent chaque semaine apprendre le secret d'étudier, le Père Curé avec les ouvrières du bon Dieu, étudient avec application le B. M.

Que de belles choses on apprend.

Et comment tout cela va aider à chacune à devenir plus chrétienne.

La J. O. C. F. va vivre.

Elle va grandir et faire du bien.

Chez nous, en tous cas, elle a fait immensément dans tous les domaines.

Tous ces contacts permettent à nos jeunes de mieux comprendre pourquoi elles sont appelées par une grâce tout à fait singulière de Dieu à un ministère peu différent du ministère sacerdotal.

Chaque membre se persuade de plus en plus de l'Action catholique, la sanctification de l'Apôtre et de ceux qu'il entraîne.

Etre apôtre, quelle mission!

Etre apôtre, quelle responsabilité!

C'est dans la réunion silencieuse de la J.O.C.F. que l'on apprend à être apôtre, mais un apôtre qui ne prend pas la place de Dieu, mais qui en est l'instrument.

C'est encore là que l'on forme les vrais chefs.

Et l'on sait qu'il n'y en a pas beaucoup.

Le monde se meurt de ça.

Il y a beaucoup de meneurs mais presque pas de chefs.

Il y a une grande différence entre les deux.

Les premiers prennent la place de Dieu.

Les seconds se contentent d'être les instruments de la divine Providence.

* * *

LE SPORT. — Le club du Christ-Roi a remporté le championnat de Joliette.

Nous félicitons M. Carrier et ses hommes d'avoir honoré le nom de leur club par des victoires aussi signalées.

De tout coeur, nous adressons nos voeux aux victorieux d'hier.

Et nous saluons en M. Carrier, un véritable entraîneur affable, courtois et ferme.

Avec un homme comme ça on ne peut s'attendre qu'à remporter des lauriers.

LA GRIPPE. — Comme nos écoles sont fermées, nous n'aurons pas de lecture de notes à la salle ce mois-ci.

Les notes seront données privément.

Nous aurons la lecture des notes du mois de mars le 2 avril après la clôture de la retraite.

Et le soir à 8 hres aura lieu une conférence sur les missions donnée par le Père Masse, frère du docteur Rosaire Masse.

Il y aura projections lumineuses.

* * *

LA TEMPERANCE. — L'alcool et la maladie.

Dieu punit ceux qui abusent de ce bien créé qu'on appelle l'alcool.

L'alcoolisme est un empoisonnement lent et continu.

Donc ce n'est pas seulement l'ivrognerie qui détruit la santé, mais aussi l'usage modéré des liqueurs fortes constitue, s'il est journalier, un grave danger.

Le tremplement des mains, l'insommeil, les troubles de la vue, les illusions des sens, la perte de la mémoire, la surexcitation nerveuse, telles sont les suites normales de l'alcoolisme.

Voilà comment le bon Dieu punit ceux qui vivent "des biens créés" comme s'ils étaient une fin de leur existence.

L'exemple de la Suède démontre que la lutte contre les spiritueux produit un rajeunissement du peuple, le recrutement des années 1841-1850 indiquait une proportion de 34.64% d'inaptes; grâce au mouvement anti-alcoolique, la proportion en 1890 était descendu à 20.4%.

Les compagnies anglaises d'assurance sur la vie, entreprises commerciales calculant sur les faits, demandent aux abstinents des primes plus faibles, parce que c'est une vérité d'expérience, ils vivent plus longtemps.

Une grande compagnie anglaise "la United Kingdon Temperance and General Provident Association" n'assure pas les buveurs. Tout au plus accepte-t-elle ceux qui usent modérément des liqueurs fortes: par contre, elle assure à prix très bas, les abstinents.

Est-ce qu'il y a beaucoup d'associations catholiques qui peuvent en faire autant en notre province catholique.

Si les compagnies d'utilité publique n'engageaient plus de buveurs, n'est-ce pas que ça ferait un "swip" ça?

Si les buveurs étaient exclus comme chauffeurs d'automobiles, si les buveurs étaient chassés des postes responsables, voyez-vous d'ici l'effet.

Et surtout quel service cela rendrait au monde.

* * *

P. BONSENS. — Ceux qui n'aurait pas lu le billet de P. Bonsens ont manqué une belle occasion d'apprendre une grande vérité.

Il faut "semer pour récolter".

Je prie le Seigneur de donner une ample moisson à l'Action populaire pour sa grande générosité.

Et le bon Dieu va aider notre journal, ça c'est sûr.

Mais ne serait-il pas bon à nous qui sommes les instruments du bon Dieu d'obéir davantage aux bonnes inspirations.

Il faut aider au journal.

D'abord en multipliant les abonnements.

Puis ensuite, par les annonces pour remplacer les annonces que la lettre des Evêques demande de supprimer.

Un journal catholique devait faire ce geste au prix de tous les sacrifices. Quant à la page d'Action catholique, il est clair qu'elle ne rapporte rien en argent, si elle donne immensément au point de vue formation.

Je me demande s'il ne serait pas possible de trouver un moyen, non pas pour payer, mais pour dédommager le journal. Je n'ai rien de bien précis à proposer. Mais je me demande si ça ne serait pas bien d'envoyer une petite aumône à l'Action populaire pour l'aider à nous donner cette page sans trop obérer son budget.

Pour ma part, je commence. Et j'envoie une aumône pour payer une colonne dans la page d'Action catholique. — (N. de R.. — Nous accusons réception de cet envoi et en disons notre reconnaissance à qui de droit).

* * *

LES SCOUTS. — Le mois de mars verra les plus solides de nos scouts faire un pas de plus dans les sentiers qui mènent au Scout Complet. La saison de l'hiver n'est pas la vraie saison scoute. Elle favorise quand même l'étude du scoutisme, la pratique de la loi, et fait désirer les beaux jours où il sera possible de faire en plein air toutes ces activités de plein air.

Ce matin, le R. Père Forest et l'abbé Paul Masse, vicaires, ainsi que le scoutmestre Réal Hétu ont assisté à St-Félix de Valois aux funérailles de l'abbé Sylvère Bonin, ancien aumônier des scouts de Longueuil.

A tous leurs frères de Longueuil, les scouts du Christ-Roi offrent leurs sympathies pour leur "Père Aumônier" qui vient de "rentrer à la Maison".

* * *

LES LOUVETEAUX. — Les petits loups ont senti passer la grippe. Mais ils n'y sont pas restés. Dans la jungle, les microbes ne sont pas admis. Et les "petits frères de Mowgli" ne veulent pas des microbes pas plus qu'ils ne tolèrent les singes.

Que de choses les loups ont appris d'Akéla depuis la première entrée dans la jungle. Tous n'ont pas suivi exactement toutes les pistes de la jungle c'est pourquoi il a fallu revenir sur ses pas. Le dernier loup arrivé, Jean Denis, a trouvé bien étrange ces noms et ces cris, il les a trouvés bien bizarres. Il n'a pas pu expliquer davantage cet attrait facinateur de tous les secrets de la jungle qui ont tant agi sur lui.

Et voici que les louveteaux viennent de clore un chapitre de leurs activités avec la danse de Kaa. C'est la quatrième danse, c'est la danse de la faim de Kaa, le Python, le Maître des Serpents.

Il serait bien long de conter toute l'histoire de Kaa. Soyons prudents comme lui en ne la contant pas. Mais pour rassurer tous les amis des loups, disons que ce n'était pas un serpent venimeux — il les méprisait comme des poltrons — mais il était fort. Il mesurait au-delà de trente pieds, du bout du nez au bout de la queue. Et il était si fort que, s'enroulant autour d'un buffle, il pouvait facilement lui casser tous les os. C'est ainsi qu'un jour...

Province de Québec,
Municipalité de

St-Ambroise de Kildare

A une session générale du Conseil municipal de St-Ambroise de Kildare (Joliette), tenue le 6 mars 1939, sous la présidence de Son Honneur le maire, M. Adélard Chevrette, les conseillers suivants sont présents: MM. Alexandre Laporte, Camille Sicard, Philias Robert, Parfait Perreault et Philibert Morin.

Sur proposition de M. le conseiller Philias Robert, il fut résolu à l'unanimité que les membres de ce Conseil, après avoir acclamé Sa Sainteté le Pape Pie XII, transmettent à ce Souverain Pontife nouvellement élu, l'hommage de leur entier dévouement et de leur religieux attachement; et que copie de cette résolution soit transmise à l'Action populaire pour publication.

Adélard Chevrette, maire.
Emile Bruneau, sec.-trés.

Vraie copie:
Emile Bruneau, sec.-trés.

Retraites fermées

A L'IMMACULEE CONCEPTION

Du 20 mars au 23: pour dames.
Du 26 au 29 mars: pour dames.
Du 29 mars au 1er avril: pour jeunes filles.
Du 2 avril au 5 avril: pour jeunes filles.
Du 5 au 8 avril: pour jeunes filles.
Prière de s'inscrire d'avance.

REMERCIEMENTS

M. Emile Boulard et sa famille remercient très sincèrement MM. les membres du clergé, les Chevaliers de Colomb, les communautés religieuses, les parents, les amis qui leur ont témoigné des sympathies soit par offrandes de messes, fleurs, bouquets spirituels, témoignages de sympathies, assistance aux funérailles, à l'occasion du décès de Mme Emile Boulard.

St-Paul

Ces jours dernires M. le curé J.-B. Chagnon de St-Michel des Sts accompagné de M. l'abbé F. Mousseau, de Joliette visitait Mlle Laurette Landry, inst. qui a été victime d'un accident de machine l'automne dernier. La famille Landry était heureuse de les recevoir.

Jos. Frenette
vendeurs des autos
Packard et Hudson
et camions
International
Bureau: 29, St-Paul — Tél. 750
Résidence: 96, Manseau — Tél. 474
C. postale: 68
JOLIETTE

Viauettes
LA PHOTOGRAVURE NATIONALE LIMITÉE
284 ONTARIO QUEST MONTREAL

GRAINES DE SEMENCE
Plus de 30 années d'expérience dans le commerce de graines de semence et de plantes de toutes sortes. Nouveau catalogue gratuit sur demande.
Nouveau Catalogue Gratis
COUPON
Messieurs:— S.V.P. m'envoyer gratuitement votre nouveau catalogue de semences, 88 pages, tout en français.
Nom.....
Adresse.....
Déry DE CHOIX
1
HECTOR L. DÉRY & CIE, LTÉE
Grainetiers et Pépiniéristes
Nouvelle adresse
931, Blvd St-Laurent, Montréal

CANADIEN NATIONAL
Excursions
ALLER ET RETOUR DE JOLIETTE
Dep. JOLIETTE
VENDREDI
24
MARS
7.35 p.m.
NORANDA $10.00
DOUCET $7.00
LA TUQUE 3.25
LA REINE 10.00
BARRAUTE 8.25
LAFERTE $9.50
TASCHEREAU ... 8.75
LA SARRE 9.50
AMOS 8.75
MALARTIC ... 9.00
PARENT 5.00
VAL D'OR 8.25
RETOUR par les trains ordinaires pas plus tard que MARDI 28 mars, excepté La Tuque, LUNDI 27 mars.
Voitures ordinaires. Pour renseignements consultez A. ROY, agent.

VENTE D'ELIMINATION
DE NOS MARCHANDISES D'HIVER
10 jours d'économies
Du 16 mars au 25 incl.
C'EST LA PREMIÈRE FOIS QUE NOUS OFFRONS DES MARCHANDISES DE QUALITÉ À 33⅓% DE RÉDUCTION

BON MARCHÉ !!!
Combinaisons
Marque "WOODS"
Rég. $1.50
Spéc. .99

BELLE QUALITÉ !!!
Robes de chambre
EDREDON de belle qualité 2.49

Lot de casquettes de sport ou de fantaisie .69

Très nouveau - Robes de chambre, flanelle et soie
Très spécial 4.95

Tous ces articles sont de 1ère QUALITÉ

Chandails pure laine - aussi bas que .99

Gants de laine
Très belle qualité. Rég. $1. -.69
Gants de cuir doublés : .79

Imperméables
Grand Spécial
2.95
ACHETEZ DES MAINTENANT POUR LE PRINTEMPS

RAISON D'ECONOMIE :
Achetez dès maintenant pour l'hiver prochain
PAUL BOUCHER
VETEMENTS SUR MESURES
35, RUE ST-PAUL, - - JOLIETTE

Chapeaux
"Morgan"
de qualité
Grand Spécial
1.00

ÉVITEZ TOUS LES RHUMES QUE VOUS POUVEZ
...ESSAYEZ CE MOYEN FACILE
Au moindre éternuement ou reniflement avertisseur—immédiatement, quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine. Il aide à *empêcher* bien des rhumes de se déclarer.
Et en outre—même quand vous vous sentez toute la tête prise, par suite d'un rhume négligé—le Va-tro-nol détache rapidement les mucosités tenaces, diminue l'enflure des muqueuses, aide à empêcher les sinus de se boucher, et—vous permet de *respirer* de nouveau!
VICKS VA-TRO-NOL
Depuis 24 ans, les annonces de Vicks sont contrôlées par un conseil de médecins.

Il se met immédiatement à l'oeuvre—Le Va-tro-nol est un médicament *spécialisé*, pour le nez et la partie supérieure de la gorge, où la plupart des rhumes débutent. Vous *sentez* son action stimulante, tandis que la médication se met immédiatement à l'oeuvre pour aider à écarter le rhume *avant* qu'il ne se déclare. Le Va-tro-nol est commode, facile à employer, chez soi ou au travail . . . c'est le remède de ce genre le plus employé dans le monde entier. Ayez-en toujours sous la main—employez-le *de bonne heure*—il vous aidera à *échapper* aux souffrances causées par les rhumes.

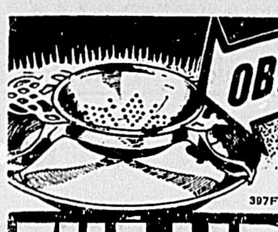

OBTENEZ CECI GRATIS

Chaque paquet d'une livre et d'une demi-livre de thé Lipton contient des coupons de valeur, échangeables pour de la superbe argenterie Wm. Rogers & Son. Ecrivez pour la liste des primes à Thos. J. Lipton Ltd., Immeuble Lipton, Toronto.

397F

THE LIPTON — Le thé au goût parfait

ÉTIQUETTE ROUGE — ÉTIQUETTE ORANGE — ÉTIQUETTE JAUNE

Ste-Julienne

Ces jours derniers M. l'abbé Omer Lane était de passage à St-Ambroise chez sa tante Mme Henry Melançon.

* * *

M. J.-A. Brissette, notaire, est nommé secrétaire du comté.

* * *

M. Gaspard Dupuis est préfet du comté.

* * *

Le 8 mars, à M. et Mme Alcide Leblanc, une fille baptisée Marie-Lise-Yolande-Thérèse. Parrain et marraine: M. et Mme Henri Payette de Ste-Julienne.

St-Alexis

(D.N.C.) — Notes de février au couvent des Srs SS. CC. — 8e année: C. Breault 93; 7e: Florina Poirier 85.5; 6e année: Laurence Gagnon 82; 5e année: Diane Leblanc 80.7; 4e année A: Aline Lescarbeault 83; 4e année B: Roland Richard 87.5; 3e année: Jeannine Varin 85.5; 2e année: Gilles Lapalme 74; 1e année: Réal Richard, très bien; classe enfantine: Aline Lapalme, très bien.

St-Lin des Laurentides

(D.N.C.) — Ces jours derniers, après une longue maladie, décédait pieusement, un de nos vieux citoyens: M. Moise Gariépy, bourgeois bien connu et estimé de tous, époux de Odile Labrèche. Il était âgé de 85 ans. Le défunt laisse, pour pleurer sa mort, outre son épouse, plusieurs enfants et petits-enfants, et un fils prêtre: l'abbé Albert, visiteur des écoles à Montréal, et une fille religieuse: Soeur Marie-Albert, des Soeurs SS. NN. de Jésus et Marie.

Ses funérailles eurent lieu le 9 courant. Mgr le curé fit la levée du corps, et le fils du défunt, l'abbé Albert Gariépy chanta le service, accompagné des abbés A. Forest et V. Fafard. La chorale, dirigée par l'abbé Z. Mailhot, chanta la messe en grégorien.

* * *

CLOTURE DES COURS DE COUTURE. — Du 25 février au 10 mars, 26 de nos jeunes filles suivirent ces cours dirigés par Mlle Poulin, envoyée du gouvernement.

Vendredi le 10, il y eut clôture présidée par Mgr le curé, aumônier du Cercle des Fermières. A l'occasion, la salle des cours était magnifiquement décorée et divers articles exposés à l'admiration du public. De nombreux prix furent distribués aux plus méritantes. Le prix d'application fut décerné à Mlle Chartrand, celui de présence à Mlles Chartrand et Hermine Hétu; un autre prix fut attribué à celles qui présentaient une meilleure composition de différents ouvrages disposés dans un cahier. Mgr le curé fit une courte allocution pour terminer cette assemblée, traitant du rôle précieux de la femme dans les oeuvres sociales. Puis il félicita Mlle Poulin, directrice de ces cours, de son dévouement et du bel exemple qu'elle a donné, durant ces 15 jours, en assistant à la messe du matin.

* * *

VISITE DE L'ABBE W. CAILLE, AUMONIER DIOCESAIN. — Le 12 mars, dans notre église, eut lieu un grand événement pour tous nos mouvements spécialisés d'Action catholique. L'abbé W. Caillé, aumônier diocésain, arrivé le 11 après-midi, rencontrait, tout d'abord, les membres de la J.A.C. Le lendemain, notre aumônier diocésain parla aux messes de 7 h. 30 et 10 hres. Il parla de l'Action catholique. Dans l'après-midi, les directeurs des différents mouvements spécialisés reçurent leur chef. Le passage de l'abbé Caillé fera à toutes nos organisations un bien immense.

* * *

Rapport de la Société Coopérative agricole de St-Lin, au 9 février 1939.

ACTIF

Réalisable:		
Caisse	$	1.25
Comptes recevables		5.07
Inventaire beurre		71.53
Inventaire matériel		408.50
		$486.35
Immobilisé		
Terrain et bâtisse	$	6,200.00
Améliorations		4,250.37
		$10,450.37
Octroi et machinerie vendue		1,240.00
		$ 9,210.37
Placement		
Caisse populaire		5.00
Total de l'actif	$	9,701.72

PASSIF

Exigible:		
Banque (soutirée)	$	127.98
Emprunt:		
Caisse populaire		2,900.00
Billets payables		4,200.00
Capital:		
Ordinaire payé		1,462.50
Total du passif	$	8,690.48
Surplus:		
Profits 1938		1,011.24
	$	9,701.72

OPERATIONS

Du 11 avril au 31 janvier 1939

Ventes		
Beurres: Coopérative Fédérée		$24,895.37
aux patrons et dét.		15,110.08
Lait de beurre		202.08
		$40,207.53
Achats:		
Réparations		35,173.91
Inventaire:		
311 lbs à 0.23		71.53
		$35,102.38
		$ 5,105.15

Dépenses:

Salaire; transport; matériel de fabrication; bois; glace; électricité; assurance; timbres; intérêts; taxes; téléphone; charge de banque	$	4,093.91
Profit net sur opérat.	$	1,011.24

Voici un résumé du bilan de la Société Coopérative agricole de St-Lin accepté à l'unanimité à son assemblée générale du 17 février dernier.

Directeurs élus pour 1939: MM. Oscar Hogue, président; Pacifique Thuotte, vice-président; Amédée Henri, directeur; Alfred Crépeau, directeur; Prudent Ethier, directeur; Alphonse Brien, secrétaire.

Les clients disent que les POUSSINS BRAY PAYENT!

Téléphonez ou venez me voir et laissez moi vous démontrer comment les poussins Bray ont rapporté de réels profits. Attention personnelle, prompte livraison.

JOSEPH BRUNEAU
ST-CALIXTE
comté de Montcalm

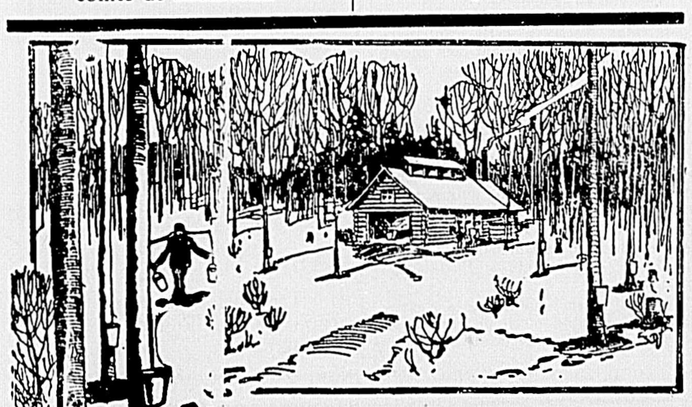

Aux intéressés

- ETIQUETTES GOMMEES POUR LA VENTE DE VOS PRODUITS DE L'ERABLE, IMPRIMEES A L'ACTION POPULAIRE LE JOUR MEME DE VOTRE COMMANDE.

Rawdon

(D.N.C.) — A LA MEMOIRE DE M. LE CURE LOUIS BEAUDRY. — Il n'est plus celui qui fut si grand parmi nous, notre cher et dévoué pasteur! C'est avec les sentiments de tristesse d'un orphelin devant la tombe d'un bon père que tous ses paroissiens, apprirent la nouvelle de son départ pour l'autre vie.

Pleins de résignation à la volonté divine nous acceptons cette épreuve, adoucie par la ferme assurance, que Dieu couronne là-haut son bon et fidèle serviteur.

M. le curé Louis Beaudry laisse parmi nous un souvenir impérissable après douze années de ministère zélé et bienfaisant.

Les pauvres de cette paroisse n'oublieront pas de si tôt la main bénie qui guidée par un coeur large et généreux, s'est plu à soulager leur misère. Bienveillant comme un bon père, sympathique à toute souffrance, il savait trouver la parole qui console et guérit. Grand ami de la jeunesse, il s'en est toujours montré le protecteur et le guide assuré, par ses conseils tant paternels, aussi avait-il gagné toute sa confiance.

Comme sa parole était convaincante. Aussi son amour pour Dieu était-il communicatif. Qui ne se rappelle, la flamme, l'ardeur de ses prédications, de ses exhortations au bien, à la communion fréquente, à la visite au Saint-Sacrement, à l'Action catholique. C'est en semant le bien qu'il nous a prouvé le dévouement de son coeur sacerdotal pour nous.

Sa grande activité, son humeur rayonnante, faisaient croire que la maladie n'avait aucune emprise sur lui, pourtant elle le minait depuis quelques années.

Selon son désir et au gré de notre profond attachement pour lui, il dort son dernier sommeil près de ses ouailles qui l'ont précédé dans l'au-delà.

Puisse-t-il nous continuer sa paternelle protection!

Jeudi, jour des funérailles il y eut deux messes. La première fut chantée par M. l'abbé Henri Beaudry, cousin du défunt. Y assistaient les personnels du couvent, du collège, des écoles et toute la jeunesse étudiante.

Le service de 9 heures et demie, fut chanté par Mgr A. Piette, curé de St-Jacques. On en trouvera un compte rendu dans une autre colonne.

* * *

BIENVENUE A NOTRE NOUVEAU PASTEUR.—Nous avons accueilli avec une grande satisfaction le choix de S. Exc. Mgr l'Evêque, quand il nous a appris le nom de notre nouveau pasteur. M. l'abbé Vincent Piette revient donc parmi nous. Il ne nous est pas inconnu. Et le dévouement qu'il a déployé ici pendant plus de 10 ans, est encore tout frais dans nos mémoires. Qu'il veuille bien accepter l'hommage de notre filiale soumission. Nous lui disons de tout coeur bienvenue M. le Curé.

* * *

DECES BEAUPIED. — Lundi le 16 mars, après quelques jours de maladi, s'éteignait M. Simon Beaupied, à l'âge de 76 ans. Il était l'époux de Diana St-Amour.

Ses funérailles eurent lieu le 8 courant, au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis.

M. l'abbé Jean Gamache fit la levée du corps, et le service fut chanté par M. l'abbé Edmond Parent.

Agissaient comme porteurs: MM. Henry Lord, Sinai Beaupré, Joseph Varin, Alcide Parent, Georges Simard, Ovila Laliberté.

Outre son épouse, il laisse pour pleurer sa perte, sept enfants: Télesphore, Lucienne (Mme Jos. Varin), Lucien, Aristide, Léo, Léonore (Mme Adrien Parent), et Albertine; une soeur: Mme Charles Marchand (Cordélia) et un frère: Frank; ses deux gendres: MM. Joseph Varin et Adrien Parent; sa bru Marie-Flore Pichette; ses beaux-frères: MM. Ovila St-Amour, de Ste-Marcelline, Francis et Napoléon, de Verner, Ont.; et sa belle-soeur: Parmélia St-Amour aussi de Verner, Ont. et neuf petits enfants.

Nous offrons nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Décès de Jos. Coutu

St-Félix, (Spécial) — Le 1er mars 1939, après une brève maladie est décédé à l'âge de 70 ans, M. Joseph Coutu. Sa mort édifiante fut l'écho de sa vie chrétienne. Outre son épouse, Elisa Joly, le défunt laisse six enfants: Eugène, Uldéric, Mme Alphonse Joly (Agnès), Mme Raoul St-Jean (Délia), Mme Arthur Ducharme (Evéline) et Mme Sylvio Racette (Laurette); huit petits-enfants se souviendront longtemps des vertus de leur grand-père: Simonne Joly, Jean-Paul Joly, Fernande Joly, Roland Joly, Fernand et Marcel Coutu et Gille Racette.

Les parents et les amis sont venus nombreux apporter des témoignages d'estime et des tributs de prières à la famille affligée.

Les porteurs étaient: MM. J.-Emile Benny, Georges Benny, Henri Benny, Hildège Tessier, Horace Coutu et Florian Poirier.

Nos sympathies à la famille.

L'électricité combustible propre

Pour cuire, il faut de la chaleur, qui est une forme d'énergie, mais pour obtenir cette chaleur, il n'est plus nécessaire d'entretenir un feu dans votre cuisine. Aux usines de la Shawinigan, à plusieurs milles de distance, on produit de l'énergie électrique que des fils transmettent à votre cuisine. Lorsque vous tournez le commutateur de votre nouveau poêle électrique, vous obtenez de la chaleur sous une forme raffinée, et pure comme un rayon de soleil.

L'Epiphanie

(D.N.C.) — LE MAIRE J.-E. MAJEAU REELU PREFET. — Les maires de toutes les paroisses du comté de l'Assomption, réunis, la semaine dernière, pour la prepremière asemblée de l'année du Conseil de comté, ont réélu à l'unanimité, pour un 3e terme (le préfet était élu tous les ans), le maire de notre village, M. J.-E. Majeau, comme préfet du comté de l'Assomption. C'est le maire Hétu, de St-Sulpice qui a proposé cette réélection de notre maire au poste de préfet, et sa proposition a été secondée par le maire Philias Mathieu, de Lachenaie, et appuyée par tous les maires présents.

Nos félicitations à M. le maire.

* * *

NOTRE COUVENT. — Nos Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, acceptaient en février de recevoir des conférences sur l'hygiène données par M. le docteur Zéph. Dupuis, officier médical de l'Unité Sanitaire de l'Assomption-Montcalm; deux de ces conférences ont été entendues et hautement appréciées.

A M. le docteur Zéph. Dupuis, l'expression de la respectueuse reconnaissance du personnel enseignant et des élèves qui sont toujours anxieuses d'entendre ses conseils pratiques.

* * *

RETRAITE POUR DAMES. — Une retraite fermée, pour les dames, aura lieu du 23 au 26 mars courant au couvent des Soeurs de l'Immaculée Conception, à Joliette.

Prière de donner son nom sans tarder aux dévouées organisatrices de toujours, Mmes Georges Frenette et Emile Aubin, ou bien encore, à MM. les vicaires.

* * *

POUR LES JEUNES GENS. C'est bien du 30 mars au 2 avril qu'aura lieu la retraite fermée pour nos jeunes gens, à la Maison Querbes de Joliette; les membres du trio de la J. O. C., MM. Luc Pinard, Raoul Laferrière et Fernand Périgny, et ceux de la J. A. C.: MM. Jean Leblanc, Ernest Bélanger et E. Contant, ont -t- chargés de recueillir les noms de ceux qui désirent y prendre part. Jeunes gens, il y a un recruteur pas loin de vous, donc, pas de gêne!...

* * *

Félicitations à notre concitoyen estimé, M. J.-Albert Fullum qui, dans un récent tirage de l'"Oeuvre de mon petit prêtre", a gagné un magnifique radio électrique; M. Fullum était porteur du billet No 12,186 - G B et il avait eu à répondre à cinq questions du catéchisme de Québec.

Preuve que faire l'aumône apporte aux bienfaiteurs, même parfois ici-bas, de belles récompenses.

* * *

Nous nous associons au deuil du clergé joliettain et des paroissiens de Rawdon, pour déplorer la mort de M. le curé Louis Beaudry, qui, de 1920 à 1922, a été vicaire en notre paroisse, et y a laissé un souvenir ineffçable après y avoir semé beaucoup de bien.

* * *

Félicitations à M. J.-Antonio Roy, notre ancien chef de gare au C. N., qui remplira désormais les mêmes fonctions à Joliette. En nous quittant après un séjour de près de 5 ans, M. et Mme Roy ont laissé ici de nombreux amis qui les saluent présentement par la voix de l'Action populaire.

* * *

BEURRE ET FROMAGE. — Le mot d'ordre du mois de mars 1939, de la Ligue de l'achat chez nous, nous rappelle qu'il nous faut nous ressaisir, nous Canadiens - français, et contracter l'habitude d'acheter notre beurre et notre fromage fabriqués par nos compatriotes. Pour avoir acheté, parfois par irréflexion, de producteurs non Canadiens français, nous avons perdu en 1937, la somme imposante de près de 5 millions, soit plus exactement de $4,890,488..

Profitons donc de ce temps de carême où les produits laitiers sont employés en plus grande quantité et ne demandons, pour notre beurre et notre fromage, que des marques de commerce canadiennes-françaises.

En voici une courte liste:

Pour le beurre: marques Banquet, Fédérée, Suprême, Orbis, Laiterie MontRoyal, et surtout le beurre de notre coopérative de l'Epiphanie, etc.

Pour le fromage: marques Camembert, Oka, Yogourt, Meadow Sweet, Perfection, etc., etc.

Compatriotes, à prix, qualité et service égaux achetons chez nous et des nôtres; nous avons là un devoir à remplir.

* * *

AU COUVOIR. — Notre couvoir coopératif fonctionne à plein et ce, depuis janvier, sous l'oeil expérimenté de M. Philias Thouin; les commandes affluent de partout, et la présente année semble devoir être la meilleure depuis la fondation, il y a 3 ou 4 ans; tout porte à croire présentement que les opérations devront se continuer jusqu'à la fin de juin.

Notre couvoir coopératif est en très bonne position financière, le surplus de l'an dernier ayant été de $800.; comme il ne restait alors qu'une dette de $300. les membres recevront donc cette année une jolie "ristourne".

Autre succès d'une coopérative!

* * *

DECES I. ROCH. — La semaine dernière nous annoncions la mort de M. Isid. Roch, décédé en notre paroisse chez son fils, M. Joseph Roch, le dimanche 5 mars courant, après quelques jours seulement de maladie.

Feu M. Roch était âgé de 72 ans et quelques mois et il laisse dans le deuil, deux fils: MM. Joseph et Ildège Roch, de l'Epiphanie, et 2 filles: Mmes Hervé Gouger (Marie-Alda) et Emile Lemire (Rose-Alma), de Mascouche, deux frères: MM. Narcisse, des Etats-Unis, et Sylvani, de l'Epiphanie, et plusieurs neveux et nièces.

Le défunt était un ancien retraitant et les membres de la ligue, réunis au nombre de plus de 60, se sont rendus prier sur la dépouille mortelle, le soir du 5. Cette démarche a grandement impressionné la famille, et M. Joseph Roch nous prie de remercier les retraitants de même que tous ceux qui ont témoigné quelque marque de sympathie.

Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu à Mascouche.

* * *

LE SKI A L'EPIPHANIE. — *Notre club fait bonne figure à Rawdon.* — Bien que ne faisant du ski pratiquement que depuis un an, l'Epiphanie, grâce à l'enthousiaste direction de M. J.-Albert Marcoux, est aujourd'hui doté d'un puissant club; nous en avons eu une nouvelle preuve, dimanche dernier, alors que nos gars ont fait belle figure contre des habitués de Rawdon, et des membres du redoutable "Ski - To" de Montréal, (R. Pelletier, président), organisateur de ces courses.

Vu le mauvais état de la neige, il n'y eut pas de concours de "Slalom", mais le "Down-hill", a été un beau succès.

Voici le classement pour le "Downhill": 1er R. Charbonneau, du "Ski-To" 10 secondes 1-25; 2ème: J.-Albert Marcoux, l'Epiphanie, 10 secondes 4-25; 3ème: (trois égaux): Gabriel Charette de l'Epiphanie, P. Pontbriand, Ski-To, G. Brien, l'Epiphanie, 10 secondes et 5-25; (après tirage, Gab. Charette gagne le prix pour la 3e position); 4ème: B. Cullier, Rawdon, 10 s. 6-25; 5ème: L. Giguère, Rawdon, 10 s. 8-25; 6ème: T. Hilliamson, Rawdon, 10s. 9-25.

Une quarantaine de nos jeunes gens sont allé encourager nos joueurs.

Félicitations à ces derniers, de même qu'à leur enthousiaste capitaine.

C'EST LE TEMPS DE SONGER À LA

Réfrigération Électrique

Cet été, conservez vos aliments *à l'électricité* . . et économisez en même temps de l'argent. La réfrigération électrique apporte la solution aux problèmes de la conservation des denrées alimentaires . . au foyer, dans les magasins et les restaurants.

Dans les familles . . Rien n'est plus utile pour une ménagère qu'un réfrigérateur électrique. Il évite des ennuis, conserve les aliments et épargne de l'argent. Voyez les derniers modèles à notre salle d'exposition locale.

Dans les magasins . . Le gaspillage des denrées alimentaires dans un magasin occasionne des pertes d'argent. Consultez-nous au sujet des comptoirs, vitrines et autres pièces d'équipement refroidis à l'électricité.

Dans les restaurants . . Les restaurants bien organisés utilisent la réfrigération électrique. Ne laissez pas le gaspillage manger vos profits—supprimez-le avec l'électricité et assurez-vous des bénéfices.

Quels que soient les problèmes de refroidissement que vous ayez à envisager, *l'électricité* vous permettra de les résoudre. Adressez-vous au bureau local de la Shawinigan—on s'empressera de vous renseigner avec exactitude et sans la moindre obligation de votre part.

THE Shawinigan WATER & POWER COMPANY

THE - CAFE - EPICES

Pas plus cher qu'ailleurs. — Toujours frais toujours bon.

Mlles ROBERT

33, rue ST-PAUL, JOLIETTE

Téléphone: 621

La gagnante du dernier concours est Mme Jos.-Arthur Venne, 36, St-Barthélemi

PACIFIQUE CANADIEN

DEPARTS		ARRIVEES		DESTINATIONS	
St-Gabriel	9.10 a.m.	Joliette	10.03 a.m.	Montréal	12.05 p.m.
				Québec	1.10 p.m.
St-Gabriel	2.45 p.m.	Joliette	3.35 p.m.	Ave. du Parc	5.00 p.m.
				Gare Windsor	5.30 p.m.
Montréal, Windsor	9.10 a.m.				
Ave. du Parc	9.40 a.m.	Joliette	11.00 a.m.		
Montréal, Viger	7.20 a.m.				
Ave. du Parc	7.35 a.m.	Joliette	11.00 a.m.		
Montréal, Viger	5.10 p.m.				
Ave. du Parc	5.25 p.m.	Joliette	6.55 p.m.		
Joliette	11.00 a.m.	St-Gabriel	11.55 a.m.		
Joliette	6.55 p.m.	St-Gabriel	7.50 p.m.		
Joliette	6.05 p.m.	Montréal	9.00 p.m.	(Place Viger)	
Joliette	6.05 p.m.	Québec	9.55 p.m.		

LE DIMANCHE SEULEMENT

DEPARTS		ARRIVEES		DESTINATIONS	
Montréal Windsor	8.35 a.m.				
Ave. du Parc	9.05 a.m.	Joliette	10.30 a.m.		
Joliette	7.35 p.m.	Montréal	9.30 p.m.	(Windsor)	

LE SAMEDI SEULEMENT

Montréal, Windsor	1.25 p.m.	Joliette	4.35 p.m.		
Ave. du Parc	1.55 p.m.				

J.-E. POIRIER, chef de gare — Téléphone 16

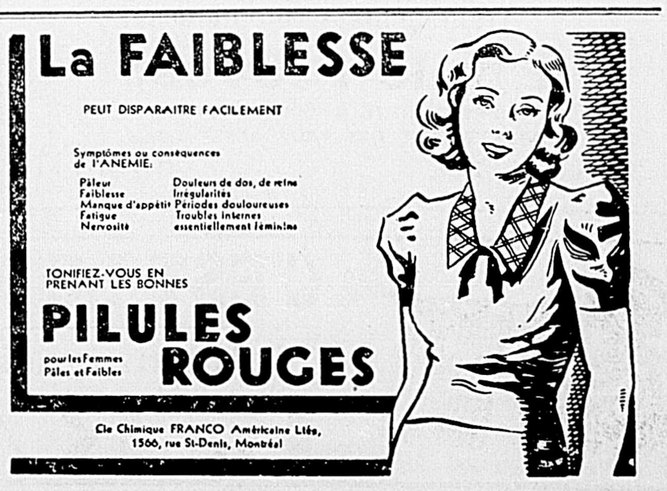

Pâtés à bon marché

Jeunes volailles, 3 lbs à 3½
POUR:
bouillir
rôtir
patés
ragouts
sauce
.59

Dindes fraîches gelées la lb **23¢**

Poulets frais, 6 à 8 lbs la lb **29¢**

Pain "Crissing" pour diabétiques, la bte **30¢**

Jeunes porcs frais

Rôti trimé ou non — la livre
Soc
Paléron
Epaule — **16½**
Dans les côtes

VEAU DE LAIT
Devant, 6 à 8 lbs la lb **8½¢**
Rôti d'épaule 4 à 5 lbs la lb **11¢**
Rôti dans la fesse la lb **17¢**

Boum!!

Sel "Windsor" 2 lbs
Gros jus de tomates
Tomates, pois, blé-d'Inde,
Allumettes 3 btes pour **23¢**
Poires, btes de 17 oz. 3 btes pour **29¢**
Saumon "Fancy Keta" la bte **9¢**

BONNES POMMES pour manger B. D. no 1
Rég. le quart 55c
SPECIAL **39¢**

Belles bananes **29¢**
Tomates rondes **15¢**

Salade "Iceberg" 3 pour **23¢**
Chop-Suey, 2 lbs pour **25¢**
Raisin "Malaga" 2 lbs **30¢**
Pamplemousse 10 pour **39¢**
Choux fleur 2 pour **35¢**
Epinards 3 lbs pour **25¢**
Carottes, 10 lbs pour **19¢**
Gros céleri de Californie 2 pour **35¢**
Poireaux 3 pour **10¢**
Pruneaux, 3 lbs pour **25¢**
LARD SALE ANGLAIS
Très épais, la lb **14¢**
STEAK ronde de boeuf de choix, la lb **15¢**

Bologna "Swift", boeuf haché, saucisse fraîche, saucisse en coiffe, boudin gras 2 lbs pour **25¢**
Fromage de choix Canadien, doux, la lb **15¢**
Oeufs "B" gros, strictement frais, la doz **25¢**
Beurre de choix la lb **24¢**
Beurre de choix à la pesée la lb **21¢**
Graisse pure "Swift" 20 lbs **$1.87**
4 lbs **38¢**
Crème douce, chopine **20¢**
Biscuits "The français" 2 lbs **25¢**

Biscuit soda de choix la lb **10¢**
Biscuits sans gelée, chocolat, sec, sucrés, la lb **10¢**
Oignons à mariner 10 lbs pour **19¢**
d'Egypte 10 lbs pour **29¢**
Oignons rouges 10 lbs **39¢**
Fèves blanches 10 lbs pour **29¢**
Fleur "Prim rose" 24 lbs **49¢**
7 lbs pour **18¢**
Pic-Nic "Swift" 6 à 8 lbs la lb **19¢**
Bacon D.A., 2 lbs pour **25¢**

ATTENTION!!
Oranges "Sunkist" 2 doz...25

MARCHE DE JOLIETTE
Z. DUFORT, prop.
74, Blvd Manseau
TELS. 691 - 692

DES MILLIERS DE PERSONNES S'EN SERVENT

Pour obtenir le soulagement de l'indigestion causée par excès d'acidité, prenez le

"BISMA-REX"

cette poudre antacide qui opère de quatre moyens à la fois.

Le BISMA-REX neutralise l'acide, chasse les gaz, allège la gastralgie et soulage l'estomac.

BISMA-REX est vendu dans les pharmacies Rexall et à Joliette chez

Oscar Landry
LA PHARMACIE LA MIEUX ASSORTIE DU DISTRICT
Tél. 228 et 229 — 51, rue Notre-Dame
JOLIETTE

Conférence de M. Barrette sur le communisme

(suite de la première page)

munisme canadien. L'armée rouge d'Espagne comptait plusieurs volontaires Canadiens et même Canadiens français. Le communisme, et non le fascisme, comme disait M. Godbout et de ses amis, voilà l'ennemi. L'opposition provinciale n'a pas voulu coopérer avec l'Union Nationale et a critiqué les lois passées pour enrayer le communisme, déclare M. Barrette. C'est de la mesquinerie politique. Il cite la lettre de S. Exc. Mgr Gauthier sur les dangers réels du communisme. Il cite aussi un article de l'*Osservatore Romano* où la loi du cadenas est louangée, appelée "salvatrice". De son côté M. Nulligan, de New-York, parlant à Montréal, félicitait le gouvernement de Québec de lutter efficacement contre le communisme.

Pour parer aux dangers du communisme nous avons passé la loi du Cadenas. De novembre 1937 au 18 avril 1938 cinq établissements furent fermés en vertu de cette loi et des milliers de journaux, volumes, pamphlets furent saisis. Notre loi s'applique dans Québec seulement, et c'est pour une lutte plus étendue que M. Barrette présentait sa motion d'intervention à Ottawa. L'opposition a voulu amender cette motion, en rayant d'importants passages. M. Barrette s'en prend à M. C.-Auguste Bertrand, à M. Hamel et à l'honorable Lapointe qui préconise à Ottawa une politique de liberté néfaste.

M. Barrette termine en louant les oeuvres de son gouvernement en matière de lutte contre le communisme.

La conférence de M. Barrette était solidement construite et étayée sur des preuves d'autorité. Nous ne pouvons en donner ici qu'un faible résumé.

Ce que tout futur malade devrait savoir

(suite de la première page)

la chambre et la pension leur coûtent au bas mot de $7. à $10.00 par jour; ils seront alors moins portés à trouver exagéré qu'on leur demande à l'hôpital $4.00 ou $5. par jour pour chambre avec toilette, pension et les mille soins prodigués jour et nuit, avec le sourire, par des garde-malades qui se dévouent par vocation et non dans l'espérance d'un pourboire.

Parlons aussi des visites aux malades. On comprend facilement tout le plaisir qu'éprouvent les patient à recevoir quelques visites et tout le plaisir des parents à voir des leurs pour les encourager, mais encore ne faut-il pas que les visiteurs oublient:

Que l'hôpital n'est pas une place publique ni un parloir;

Que les malades, pour retirer tout le bien possible de leurs traitements, doivent jouir d'une tranquillité relative;

Que la meilleure manière de témoigner sa sympathie à un malade gravement atteint ou récemment opéré, c'est encore de le laisser se reposer et non d'envahir sa chambre à toute heure avec toute la parenté et même avec les curieux du RANG dont certains peuvent être poussés plus par la curiosité que par la sympathie.

A l'hôpital, les heures des visites sont affichées et ceci dans l'intérêt des malades et pour le bon ordre de la maison, et non par caprice des religieuses, comme on pourrait le croire parfois. Dans tout hôpital bien organisé il y a des heures fixes pour les visites, la toilette des malades, les repas, les traitements, etc.

De grâce que les futurs malades sachent que "ENTREE INTERDITE", mots qu'ils voient parfois sur la porte d'une chambre de malade, signifient de ne pas y entrer, de par la volonté du médecin, et dans l'intérêt du patient. Cette défense ne devrait donc pas inciter à la critique contre les soeurs, les médecins ou l'hôpital, encore moins contre les garde-malades qui suivent les directives du médecin; elle n'autorise pas non plus à annoncer partout que le patient concerné est mourant. C'est que le malade a besoin de plus de tranquillité, c'est tout. Dans les chambres à deux lits ou plus, les visites comportent plus d'inconvénients. Le visiteur doit se souvenir que l'autre ou les autres malades peuvent être incommodés par l'encombrement ou le bavardage fort ou prolongé. Alors, soyons charitables, et songeons que si celui que l'on visite est convalescent ou en état de recevoir de la visite, il peut y en avoir d'autres qui sont plus souffrants et dont il faut respecter les souffrances.

Plusieurs autres réflexions seraient intéressantes, mais mes confrères auront l'occasion de vous en entretenir.

En rappelant ces quelques vérités par la voix des journaux locaux que je remercie au nom du Bureau médical de notre hôpital, j'ai l'impression d'avoir contribué au bien-être du malade actuel et futur. Et c'était mon unique but.

Dr Jos. Lafortune,
Membre du Bureau médical de l'hôpital St-Eusèbe, Joliette.

Le Dr Piette absent

M. le Dr Edmond Piette annonce à ses clients qu'il sera absent de son bureau jusqu'au 3 avril. Pour les cas urgents, on pourra s'adresser à l'hôpital St-Eusèbe. 9ms 3fs

Funérailles de Mme Fabien Neveu

Mardi dernier avaient lieu à St-Ambroise les funérailles de Mme Fabien Neveu, décédée à Joliette à l'âge de 64 ans.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil douze enfants : Wilfrid Neveu, de Crabtree Mills; Mme Jean Courtemanche (Hélèna) de Crabtree Mills; Mme Oscar Leblanc (Annette) de ce même lieu; Mme Wilmer Lane (Maria), de Rawdon; Mme Bernard Courtemanche (Jeanne) de Montréal; Louis, Adrien, Cécile, Blandine, Alice, Léonie, tous de Joliette.

Ses frères et soeurs qui déplorent en même temps sa perte sont: Barthélemi Perreault, de St-Liguori; Louis et Isidore Perreault de Ste-Mélanie; Adélard Perreault, de Joliette; Mme Joseph Coutu (Zéphirina), de St-Gabriel; Mme veuve Adam Forest (Parmélia) de Rawdon; Mme veuve Télesphore Perreault (Eudora) de St-Ambroise; Mme Hervé Lamontagne (Albertina), de Joliette; Mme Charles Gariépy (Léda), de Joliette.

Les funérailles eurent lieu à St-Ambroise au milieu du concours d'un grand nombre de parents et d'amis.

Les porteurs étaient: MM. Adélard, Louis, Barthélemi, Isidore Perreault, David et Georges Neveu,

Le service fut chanté par M. le curé M. Deschênes.

A la famille éprouvée nous adressons nos sincères sympathies.

Meubles

J'ai le plaisir de vous annoncer l'ouverture d'un magasin de meubles.

Offre exceptionnelle pour cette occasion.

Nous en avisons très spécialement les nouveaux mariés.

Maurice Lépine
45 blvd Manseau
Joliette

M. Barrette absent

M. le député Barrette, nous prie d'annoncer son secrétaire, sera absent de son bureau d'ici le 25 mars.

ABANDON DES AFFAIRES

RAISON: LE MANQUE DE SANTE DE MME CORMIER | TOUTE NOTRE MARCHANDISE DOIT ETRE VENDUE D'ICI LE 25 AVRIL | TOUS NOS MANTEAUX, ROBES, CHAPEAUX A VOTRE PRIX!

PROFITEZ-EN
C. CORMIER
25, rue St-Paul, - Joliette

MELI-MELO

CINEMA CE SOIR

Ce soir à 8 h. 30, soirée de bon cinéma à l'Ecole Baby dont la magnifique salle est gracieusement mise à la disposition des organisateurs par les religieuses de la Providence. Tous les jeudis soirs, à l'avenir, on présentera de bons films dans cette même salle.

CHEZ LES CHEVALIERS

La réunion qui devait avoir lieu le 14 mars pour les Chevaliers de Colomb a été empêchée et remise au 20 mars. M. l'abbé C.-O. Rouleau sera l'hôte des Chevaliers lundi soir prochain.

ASSEMBLEE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE Jr

L'assemblée de la Chambre de Commerce des jeunes se tiendra mercredi prochain le 22 mars, à l'heure et au lieu règlementaires. Les membres sont instamment priés d'y assister.

REUNION D'AMIS

Dimanche soir dernier, M. et Mme Félix Laporte, donnaient une soirée en l'honneur de leur fille Mlle Lucile. Etaient présents: Mlles Marie-Paule, Madeleine, Micheline et Thérèse Paradis, Marie-Ange et Gabrielle Comtois, Pauline Poirier, Bella Vincent, Lucille, Juliette, Françoise, Lwis et Bruno Laporte, Mlles Marguerite Coderre, Evangeline Comtois, Pauline Moreau, Fernande Moreau, Claire Pauzé, MM. Guy Lavoie, G. Pauzé, Guy Vanasse, Pascal Moreau.

DECES LEVEILLEE

Demain, 17 mars, à la cathédrale, sera chanté le service de Georgina Rainville, épouse de M. Emilio Léveillée, décédée à l'âge de 66 ans et 8 mois.

A VENDRE

Deux comptoirs vitrés (showcase) 2½ x 3½ x 10 pieds. Une armoire vitrée 8 x 1½ x 12 pieds. Vendra à bonnes conditions. S'adresser à la Coopérative des Tabacs Laurentiens. 27 oct. j.n.o.

FEU M. NAP. FROMENT

A St-Pierre, mercredi matin, M. le curé O. Archambault a chanté, assisté de ses deux vicaires, le service de M. Napoléon Froment, décédé subitement dimanche matin à l'âge de 62 ans. Employé à la Joliette Steel, il avait travaillé samedi. Outre son épouse, Léonore Dubeau, il laisse dans le deuil quatre filles MMes Henri Perreault et C.-E. Sicard, Mlles Rose et Fernande Froment; son fils: Valmore Froment et autres parents.

Nos sympathies à la famille.

CHEZ LES ENFANTS DE MARIE

Cette semaine, les Enfants de Marie de la cathédrale procédèrent à l'élection de leurs officières. Présidente: Gabrielle Brissette; assistantes: Berthe Goulet et Georgette Rivest; secrétaire: Suzanne Roussin; trésorière: Zoella Masse.

Décès de Sr M.-Théophile

Le 12 mars, décédait à la Maison provinciale des Soeurs des SS. CC. à Joliette, après quelques jours de maladie (pneumonie) Soeur Marie-Théophile, dans sa 29e année de profession et sa 48e année d'âge. Cette religieuse (Marie Gray) était née à St-Lambert, avait été en mission pendant 28 ans dans les Provinces maritimes et était actuellement à la Maison Provinciale.

Les funérailles eurent lieu à la chapelle de la Maison Provinciale le 14 mars. M. l'abbé Wilfrid Caillé, aumônier, chanta le service. S. Exc. Mgr Papineau chanta l'Absoute, accompagné de M. le chanoine Omer Bonin, des abbés J.-B. Desrosiers et Julien Riopel. Au choeur: le R. P. Gaspard Dumas, c.s.v.; l'abbé Albert Tremblay; les RR. FF. Levasseur et Malouin.

Dans la nef: M. Théophile Guay, père de la religieuse; deux de ses frères et des soeurs de la défunte; des représentants des Soeurs de la Providence et de l'Immaculée-Conception; le personnel de la Maison et plusieurs fidèles.

Philathélie

Sous cette rubrique paraissent les noms de nos abonnés qui veulent échanger des timbres:

- *Brouillette Jean-Paul*, désire : Afrique, Ethiopie, Antilles, Argentine, Bermudes, Bolivie, Bulgarie, Ceylan, Chili, Equateur, Indes, etc... Joliette, 2 blvd Manseau.
- *Dufresne, Mlle Blanche*, Ste-*Emélie de l'Energie*. — Echange 10 timbres différents pour 10 autres.
- *Desmarais Annette*, 25 rue Lajoie, Joliette: tous les pays.

Abonnez-vous à l'Action populaire et profitez d'un bon moyen d'annoncer vos échanges.

Baptêmes à la cathédrale

Ont été baptisés à la cathédrale:

Le 9 mars: M.-Suzanne-Rita, fille de Lucien Lévesque et de Simonne Lavoie. Pairrain et marraine: Marcel Paré et Gertrude Tremblay. — Abbé G. Coderre.

— Le 9 mars, M.-Georgianne-Claire-Rolande, fille de Hervé Majeau et de Gertrude Lachapelle. Parrain et marraine: M. et Mme Geo.-Etienne Majeau, oncle et tante de l'enfant. — Abbé G. Coderre.

— Le 12 mars, J.-Maurice-Guy-Yvon, fils de Gérard Roy et de Valentine Yale. Parrain et marraine: M. et Mme Agnus Roy, grands-parents de l'enfant. — Abbé V. Amyot.

— Le 15 mars, M.-Nicole-Lise-Yvonne, fille de Hector Généreux et de Mélanie Loyer. Parrain et marraine: M. et Mme Donat Corneillier, Montréal, oncle et tante de l'enfant. — Abbé F. Mousseau.

Chronique du Séminaire

Aussi vite qu'elle était venue, la grippe s'en est allée. Sa visite au Séminaire n'a duré qu'une semaine et déjà tous nos malades sont sur pieds. La salle de musique est redevenue "la salle de musique" et l'infirmerie est soulagée de l'encombrement de la semaine dernière.

* * *

MARDI 7 MARS. — A l'occasion de la fête patronale de Mgr J.-A. Papineau, le Séminaire reçoit Son Excellence à dîner. Cet anniversaire nous vaut aussi la visite de Son Excellence Mgr A. Lafortune, évêque de Nicolet, de Mgr J.-C.-E. Dugas, P.A., du R. Père V. Cardin, c.s.v., sup. pro. du R. P. G. Dumas, ass.-sup. prov., du R. P. Arsène Champagne, s.j, procureur prov., de plusieurs chanoines et de plusieurs prêtres du diocèse.

Cet après-midi, le R. Père Supérieur et le R. Père Procureur se rendent à Rawdon pour l'arrivée des restes de M. l'abbé Louis Beaudry. Plusieurs anciens élèves nous arrivent ce soir, pour les funérailles qui auront lieu demain.

Par décision de Mgr l'Evêque, M. l'abbé Vincent Piette, ptre curé, de St-Théodore de Chertsey devient curé de Rawdon, et M. l'abbé Jean-C. Chaussé, vicaire à St-Jacques, est nommé curé à St-Théodore de Chertsey. MM. les abbés Piette et Chaussé sont deux de nos anciens élèves et ce dernier a été professeur au Séminaire pendant 18 ans. Le Sémianire leur présente ses félicitations et ses meilleurs voeux.

* * *

MERCREDI 8 MARS. — Son Excellence Mgr A. Lafortune célèbre la messe de communauté. Le R. P. E. Aubin c.s.v., confrère de Son Excellence, et M. l'abbé W. Gervais, ptre, l'accompagnent à l'autel.

* * *

VENDREDI 10 — Un service du trentième jour est chanté ce matin dans notre chapelle par Son Excellence Mgr A. Lafortune, pour le repos de l'âme de Sa Sainteté Pie XI.

* * *

SAMEDI 11 — Ce soir, à la salle de musique, M. Jean Vallérand, étudiant de l'Université de Montréal, et élève de Claude Champagne, donne, devant les élèves des classes supérieures, les musiciens et quelques invités, la première partie d'une très belle conférence sur Claude Debussy et la musique française actuelle. — M. Vallérand donnera demain après-midi la seconde partie de son travail, qui sera illustré par une audition d'oeuvres de Debussy et Ravel, sur disques, au piano par le Père Marion, et par la chorale.

Dans une diction parfaite, le conférencier nous raconte la vie de Debussy. Il nous dit les efforts des musiciens français qui ont dû combattre l'influence du wogrérisme en particulier, pour rester bien français.

Le prochain numéro de l'ESTUDIANT donnera plus d'écho à cette conférence substantielle que les élèves ont bien goûtée et qui nous fait mieux comprendre les musiciens modernes.

* * *

LE R. P. JULIEN BARRETTE EN FRANCE. — Le R. Père Julien Barrette, c.s.v., professeur de français en éléments latins nous quittera dans une quinzaine de jours pour l'Europe où l'appelle le T. R. P. P.-E. Farley, supérieur général.

Le Père Barrette sera aumônier d'un juvénat de la communauté à Pontchanat, près de Lyon.

C'est avec regret que nous le voyons quitter le Séminaire, où il en était à sa deuxième année d'enseignement.

L. Bellemare, c.s.v.

BELLE TERRE A VENDRE

Tout près de Joliette, communications faciles par chemin de fer ou autobus, et sur la route nationale. Maison et dépendances en bon état. Petite érablière, en tout 70 arpents. Conditions faciles. S'adresser à 7 rue St-Joseph, Joliette. 9ms 4fs p.

Salon de Beauté
Anne-Marie Poirier,
14a, place Lavaltrie, Joliette

SPECIALITES :
PERMANENTS de tout genre naturel ou Pine Apple AVEC machine ou SANS machine.
ONDULATIONS
marcel croquignole dit komol,
papier, à l'eau, marcel.
COUPE DE CHEVEUX
manicure, shampoo et traitements à l'huile.
Cordiale bienvenue à tous.

Anne-Marie Poirier
14a, place Lavaltrie,
(voisine de l'United Stores)
JOLIETTE Tél. 61

EXAMEN SCIENTIFIQUE DE VOS YEUX

TROUBLES MUSCULAIRES CORRIGES, STRABISME, avec nos
Traitements Orthoptiques

Emile Prévost
SPECIALISTE OPTOMETRISTE
AJUSTEMENT DES YEUX ARTIFICIELS
26, rue St-Paul, JOLIETTE

C'EST LE TEMPS D'ACHETER: NOUS OFFRONS DE VRAIS BARGAINS SUR TOUTES NOS MARQUES DE CHAUSSURES

Notre magasin s'est acquis la réputation de vendre à bas prix - Nous maintenons ce titre

L. RATELLE & FILS
32, RUE NOTRE-DAME
(Entre hôtel Joliette et magasin Laliberté)

L'Action catholique doit former une grande famille unanime d'hommes et de femmes, ainsi que de jeunes gens de l'un et de l'autre sexe, qui ne désirent rien tant que de participer au ministère sacré de l'Eglise, et de collaborer, sous sa direction et son magistère, à l'extension du règne du Christ dans les individus, dans les familles et dans la société. *S. S. Pie XI au cardinal Segura.*

JUSTICE mc. GUIDE

L'ACTION POPULAIRE

Les allocations familiales ne sont pas un salaire ou un sursalaire, versé comme rémunération du travail ; elles ne sont pas non plus une aumône, une pure charité, faite au père de famille parce qu'il est dans la nécessité ou dans la misère. Elles sont la rémunération de services éminents rendus à la société et aux employeurs...
Le Père Léon Lebel, s. j.

Vol. XXVII, No 5 — JOLIETTE, JEUDI 16 MARS 1939 — TROIS SOUS LE NUMERO

Les funérailles de M. le curé Beaudry

S. EXC. MGR PAPINEAU CHANTE L'ABSOUTE — S. EXC. Mgr A. LAFORTUNE ET UN NOMBREUX CLERGE AU CHOEUR — ORAISON FUNEBRE — INHUMATION A RAWDON

Les funérailles de M. l'abbé Louis Beaudry eurent lieu jeudi le 9 mars, dans l'église paroissiale de Rawdon, laquelle ne put contenir tous les fidèles qui voulaient assister à la cérémonie funèbre. Les scouts montaient la garde autour des restes mortels de leur ancien pasteur qui a tant aimé, dans les différentes positions qu'il occupa durant sa vie, les jeunes et toute la jeunesse. Le R. Fr. Léonard Valois, c.s.v., dirigeait la chorale à laquelle s'étaient joints plusieurs prêtres et chantres des paroisses voisines.

Mgr Alphonse Piette, curé de St-Jacques, chanta le service, assisté de l'abbé Vincent Piette, le successeur du défunt, et du R. P. Cyrille Beaudry, c.s.v. Son Exc. Mgr Papineau était accompagné du R. P. A. Degrandpré, c.s.v., de MM. les chanoines L.-P. Lamarche, curé de la cathédrale, E. Lachapelle, curé de St-Esprit, et de l'abbé Julien Riopel, secrétaire. M. le curé Cuthbert Fafard accompagnait Son Exc. Mgr Albini Lafortune, évêque de Nicolet.

Au choeur: MM. les chanoines J.-H. Désy, Omer Bonin, J.-B.-L. Gagnon; les RR. PP. Victor Cardin et L.-P. Fafard, sup. provinciaux, C. Dumontier, Gaspard Dumas, F. Moisan, P.-M. Farley, A. Forest ,tous c. s. v..; MM .les curés Adrien Gauthier, de Fall River; Avila Landry, de Trois-Rivières; Henri Beaudoin, de St-Liguori ; Nap. Aumont, de St-Thomas ; Henri Lamarche, de St-Alexis; Odon Archambault, de St-Pierre; Jos. Dupont, de St-Alphonse; Léopold Olivier, de Montréal; Jos. Payette, Florimond L'Heureux, de Montréal; Avila Gariépy, de St-Emile; J.-B. Chagnon, de St-Michel; MM. les abbés: Henri Beaudry, J.-C. Chaussé, Omer Valois, Félicien Lasalle, Jean Gamache, Aimé Piette, Rosaire Paquin, Jos. Perreault, G. Melançon, Albert Bélanger, F. Mousseau, Azellus Houle, Donat Hénault, Antonio Riopel, Eug. Desrochers, Lionel Lusignan, C.-O. Rouleau, Omer Lane, F. Gadoury et Victor Bérard.

La famille était représentée par Soeur Beaudry ,c.n.d., M. et Mme Tétreault, M. l'abbé Henri Beaudry, Mme W. Boisvert, etc.... Tous les corps publics de la paroisse étaient largement représentés, de même que les dissidents lesquels étaient en bonnes relations avec le défunt.

Avant de chanter l'absoute, Son Excellence prononça l'oraison funèbre, s'exprimant à peu près en ces termes:

C'est avec une douloureuse surprise que tous apprirent le 21 février dernier, la mort de M. le curé Louis Beaudry. Tous ceux qui l'ont connu savent qu'il était un prêtre à l'âme rayonnante, au coeur large et au zèle ardent. Il aimait Dieu sincèrement et voulait le faire aimer; il aimait l'Eglise et voulait la servir; il aimait les âmes et voulait les sauver. Pourquoi tant de prédications qu'il vous faisait ou vous faisait faire? Il vous a prêché à temps et à contretemps. Pourquoi tant d'exhortations à la confession et à la communion fréquente, au dévouement aux oeuvres et aux organisations d'Action catholique, aux retraites fermées et à l'encouragement au bon journal? Pourquoi tant d'attachement à la jeunesse et à l'enfance, tant de sollicitude pour les malades et les pauvres? L'abbé Beaudry y voyait la gloire de Dieu, le bien de l'Eglise et le salut des âmes.

Vous garderez un bon souvenir de votre curé, un souvenir allant jusqu'à la prière et l'offrande de messes. Il vous a tant aimés! N'a-t-il pas dit dans son testament qu'il désirait être inhumé dans le cimetière de Rawdon, même s'il quittait cette paroisse plus tard? C'est une preuve de son attachement à sa paroisse et à son peuple.

S. Excellence fait ensuite en anglais l'éloge du défunt, puis donne des détails sur sa mort. Fatigué, miné par la maladie, l'abbé Beaudry demanda la permission de faire un voyage, une croisière pendant laquelle il devait passer quelques jours à Mexico. Le samedi, 18 février, il visita avec ses compagnons, fit un pèlerinage au célèbre sanctuaire de la Guadeloupe, comme l'indiquent les souvenirs qu'on a retrouvés dans ses bagages, et se retira à l'hôtel très fatigué. Il demanda à être éveillé le lendemain à 6 h. 30 pour aller dire sa messe. A cette heure il ne répondit pas à l'appel et son compagnon de chambre, M. Roach, de New-York, le trouva mort dans son lit. Le consul anglais à Mexico envoya un télégramme à l'Evêque de Joliette le 20 février, et Mgr prit les dispositions nécessaires pour que les restes mortels soient transportés à Rawdon. S. Excellence déclare qu'elle n'a eu qu'à se féliciter de la gentillesse du consul anglais.

Mgr félicite les fidèles de Rawdon de s'être rendus nombreux à l'arrivée des restes mortels de leur curé, à la translation du presbytère à l'église et aux funérailles. Puis il présente le nouveau curé, l'abbé Vincent Piette, que tous connaissent et aimèrent pendant les dix ans et demi qu'il fut leur vicaire.

Après le service les restes de M. Beaudry furent inhumés dans le cimetière paroissial.

Condoléances

LA SOCIETE DES ARTISANS CANADIENS-FRANCAIS DE RAWDON

Extrait des minutes d'une assemblée spéciale, tenue le 5 mars 1939.

Sur proposition du confrère, Alphonse Neveu, il est unanimement résolu que les membres de cette succursale ont appris avec beaucoup d'émotion et non moins de regret, la mort de M. l'abbé Louis Beaudry, leur aumônier et vénéré curé.

Que les honoraires d'une grand'messe soient payés, à laquelle les membres voudront se faire un devoir d'assister et faire la sainte communion pour le regretté disparu.

Que copies de la présente soient adressée à Son Exc. Mgr Papineau, à M. le curé Odon Archambault, aumônier diocésain, à la famille éplorée ainsi qu'à l'Action populaire et à l'Etoile du Nord.

Adopté.

Joseph Barrette, président
Donat Morin, sec.-trés.

* * *

Le 26 février 1939 ,assemblée spéciale convoquée par le comité exécutif de la Ligue des Anciens retraitants et de l'Action catholique de Rawdon.

Sur proposition de M. Joseph Poirier, il est unanimement résolu que tous les membres ont appris avec une grande stupéfaction et un vif regret, la mort du Révérend Louis Beaudry, leur aumônier bien-aimé et vénéré curé, et qu'ils désirent exprimer à Son Exc. Mgr Papineau, ainsi qu'aux membres de la famille du regretté défunt, l'expression de leurs profondes sympathies et leurs sincères condoléances. Que la douleur qui nous étreint en ce moment soit offerte au Sacré-Coeur pour le soulagement de celui qui, toute sa vie, s'est employé à propager sa dévotion. Que les honoraires d'une grand'messe soient payés et que les membres y assistent et fassent la sainte communion pour le repos de l'âme du cher disparu.

Et que copie de la présente résolution soit adressée à Son Excellence Mgr Papineau, aux membres de la famille du défunt ainsi qu'à l'Action populaire pour publication.

Joseph Barrette, président.
Edgar Rochette, secrétaire.

Concours littéraire

L'Association internationale des Ecrivains de langue française que préside notre compatriote, M. Pierre Dupuy, organise un concours littéraire ouvert aux étudiants de moins de 17 ans — jeunes gens et jeunes filles — résidant hors de France.

Le sujet en est: "Pourquoi j'aime la langue française". L'auteur du meilleur travail régional recevra une médaille d'argent et le lauréat du concours, une médaille d'or. Quelques médailles de bronze seront aussi offertes en récompense.

Les travaux devront être remis le premier de mai au plus tard à la Société des Ecrivains canadiens:

Secrétariat, Ecole normale,
Parc Lafontaine,
Montréal.

Sympathies à la famille Jolicoeur

Nous avons annoncé dans notre dernière édition le décès de M. Ananie Jolicoeur, époux de Marie Adam, décédé à Joliette, à l'âge de 89 ans. M. le chanoine Lamarche, a chanté le service, à la cathédrale, le 6 mars, assisté des abbés F. Mousseau et V. Amyot.

Les porteurs étaient MM. N. Massicotte, A. Moreau, M. Robillard, A. Laporte, H. Harnois et M. Patry.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies dont voici la liste:

OFFRANDES DE MESSES.— M. J.-E. Rivest, protonotaire, M. le maire Jos. Marion et sa famille, M. et Mme Adjutor Frenette, St-Gabriel, Mme Prosper Marion et sa famille, de St-Jacques, M. le chan. Ls-P. Lamarche, Fr. Chs Marion, c.s.v., M. Paul Marion, Montréal.

BOUQUETS SPIRITUELS— Sr Jolicoeur, Hôtel-Dieu, Montréal Sr Ste-Colombe, de l'Illinois, les religieuses de l'Hôtel-Dieu, Montréal, les soeurs de Ste-Anne de St-Jacques, soeur de la Miséricorde, Montréal, Srs de Ste-Anne de St-Henri, Montréal, sr St-Michel Archange, Montréal.

FLEURS. — Mlle Gaby Graham, Montréal.

TELEGRAMMES. — Sr Jolicoeur, Montréal et soeur Ste-Colombe, Illinois.

SYMPATHIES. — MM. et Mmes Viateur Barrette, M. Lafortune, J.-B. Perreault, A. Moreau, H. Chalin, C.-E. Barrette, Arvida, Mme I. Robitaille, M. Ange-Albert Marion, MM. J. Marion, R. Marion, H. Chevalier, D. Marion etc.

Semaine sociale sur la paix

A QUEBEC, DU 24 AU 30 SEPTEMBRE

Ainsi qu'il a été décidé à la réunion de la Commission générale des Semaines sociales tenue l'été dernier à Sherbrooke, c'est à Québec qu'aura lieu la Semaine sociale de 1939. On y a choisi en même temps le sujet: La paix.

Restait a déterminer la date exacte de la Semaine. Elle vient d'être fixée au cours d'une réunion tenue ces jours-ci à l'Université Laval et à laquelle assistaient, outre le président des Semaines sociales, plusieurs personnalités de Québec. La Semaine commencera le dimanche soir, 24 septembre et durera jusqu'au vendredi soir le 29. Un secrétariat sera bientôt ouvert qui fournia au public tous les renseignements nécessaires.

Le Comité paroissial

ORGANE DE L'ACTION CATHOLIQUE

Par le R. P. Arcahmbault, s.j.

L'Action catholique est une institution bien déterminée à laquelle Pie XI a assigné un but et donné des organes, des règles, une méthode. A la base se trouve le Comité paroissial. C'est la cellule qui communique la vie à tout l'organisme. D'où son importance. Chaque paroisse devrait posséder son Comité paroissial d'Action catholique. Mais comment l'organiser, quel rôle lui faire jouer, de quelle façon l'entretenir? Le R. P. Archambault répond à ces diverses questions dans la brochure qu'il vient de publier et qui complète son récent volume: "L'Action catholique d'après les directives pontificales". Cette brochure de 64 pages sera des plus utiles aux membres du clergé et à tous les laics désireux de répondre à l'appel du Souverain Pontife. Elle se vend 25 sous à l'Ecole Sociale Populaire.

St-Gabriel de Brandon

(D.N.C.) — BAPTEMES. — Le 5 mars, Joseph-Normand- Rodrigue, enfant de M. et Mme Albert Paquette (Louise Lefrançois). Parrain: M. Rodrigue Tessier ; marraine: Noella Paquette.

— Le 7 mars, Joseph, enfant de M. et Mme Anatole Beausoleil (Délia Paquette). Parrain: M. Philibert Gareau et Clarinda Paquette, oncle et tante de l'enfant.

EQUIPES D'ETUDES

CERCLE LACHAPELLE DE ST-LIGUORI

(5ème séance) — L'absence de M. le curé ce soir, a désappointé quelque peu l'assistance.

Nos équipiers ont discuté:

A—De l'administration des argents de la Caisse;

B—Du vote de chaque sociétaire;

C—Du Conseil d'administration et de ses pouvoirs.

Il y eut surtout longue discussion autour de la Commission de crédit, du secret d'office auquel les membres de cette commission sont tenus; des démarches que ces membres sont tenus de s'imposer pour s'enquérir de l'honnêteté, de la sobriété, de l'esprit de travail des emprunteurs.

Après cette partie sérieuse, vint la partie récréative. On sortit "l'assiette". Elle tourna de toutes manières sous les doigts plus ou moins habiles de chacun qui s'y donna à coeur joie... et vint le temps de payer nos gages. C'est alors que tous et chacun entendirent chansonnettes, histoires et discours.

* * *

7 mars (6ème séance) — Une grosse tempête empêche plusieurs équipiers de se rendre à l'école; la séance s'en ressent, elle est moins animée.

Toute la discussion porte sur le principe démocratique de la Caisse; ce sont les sociétaires qui administrent eux-mêmes, par leurs délégués.

Comme les membres des différents conseils ont de lourdes responsabilités, chaque sociétaire a le devoir strict de les assister de toutes les façons possible.

Mlle Noella Desmarais, sec.

Ne souffrons pas que les méchants aient seuls le monopole de l'énergie, de l'audace. Que les honnêtes gens aient aussi l'énergie du bien; que les bons citoyens aient aussi, quand il le faut, leur audace.

La "Reconstruction sociale"

COMMENT ELLE SE POURSUIT EN RUSSIE

La "Pravda" publie d'intéressants détails sur les résultats obtenus en appliquant le programme de reconstruction sociale prévu par Moscou, en 1938.

En effet, auraient du être construits les édifices suivants: 12 jardins d'enfants, 9 asiles infantiles, 3 hôpitaux, 5 établissements balnéaires, 6 lavoirs.

D'après le grand organe soviétique, les résultats obtenus sont les suivants:

Jardins d'enfants: aucun n'est encore terminé. Sur douze jardins devant être aménagés, quatre n'ont pas encore été commencés.

Asiles infantiles: aucun d'eux n'est encore achevé. La construction de la plus grande partie de ces asiles est à peine commencée.

Hôpitaux: un seul est achevé. Le second est à peine commencé, quant au troisième, il n'en est nullement question.

Etablissements balnéaires: un seul a été terminé.

Lavoirs: deux ont été commencés. En ce qui concerne les autres, il n'existe que le projet.

L'Heure catholique

La causerie doctrinale à l'Heure catholique, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sera donnée le 19 mars, à 1 h. au poste CKAC, par le R. P. Emile Deguire, c.s.c., supérieur du collège de St-Laurent. Il continuera l'étude de l'encyclique Casti connubii et traitera de la préparation prochaine au mariage. Cette causerie dure vingt minutes. Elle sera suivie d'un bref programme musical.

SOS

Vous voudriez crier—mais ne le pouvez pas—vous avez la gorge sèche—vous sentez que la crainte vous étouffe—votre coeur bat, bat, bat—quoi, comment—quand? Puis du chaos de votre esprit enfiévré jaillit une idée claire, lumineuse: "Il me faut téléphoner pour mander du secours". Avant que vous vous rendiez bien compte de ce qui s'est passé toute une vaste organisation soigneusement montée et rigoureusement entretenue par votre ville, pompiers, police, ambulances, hôpitaux, s'empresse à votre secours. Oui, rien de tel qu'un téléphone à la maison—et dans les circonstances graves il est sans prix.

LORENZO MARTIN
Gérant.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA — LONG DISTANCE TELEPHONE

"Emploi vacant"

PAR JEAN VOEU

"As-tu remarqué l'annonce du Service civil au bureau de poste, ce matin? Diable, une belle position et un beau salaire! Ca me tente bien de m'inscrire".

"Tu perds ton temps, mon cher ami, tu sais bien qu'à Ottawa on étudie ton sentiment politique, puis on t'envoie promener pour une raison ou pour une autre. Peut-être même que ta formule est directement jetée au panier".

C'est là une bribe de conversation que vous avez pu déjà entendre ou que vous entendrez un jour ou l'autre. Votre rôle n'est évidemment pas de défendre le gouvernement, ni d'essayer d'expliquer la situation. Bien peu de gens en effet connaissent la procédure adoptée par la Commission du Service civil *concernant les inscriptions aux* diverses positions, bien peu connaissent les diverses manipulations que subit leur formule depuis le moment où elle est déposée à la poste. Mon but est d'expliquer quelque peu cette procédure afin de renseigner les lecteurs qui liront ces colonnes.

Voici tout d'abord un aperçu général de la Commission du Service civil. A la tête de cette Commission, il y a trois commissaires, dont actuellement deux sont de langue anglaise MM. Charles Bland et James Stitt, et un de langue française, M. Adrien Potvin. Ce comité de trois se subdivise en diverses sections: division de l'organisation, division des examens, division des nominations et division des écritures, etc.

Brièvement, l'organisation est chargée d'enquêter sur les besoins des divers ministères, de faire les rapports nécessaires à la Commission, d'établir une classification générale de toutes les positions qui tombent sous la loi du Service civil et de contrôler la façon de remplir les vacances dans les bureaux fédéreaux. Les examinateurs préparent les questionnaires des examens écrits, corrigent les cahiers d'examen, rédigent et contrôlent les annonces des positions, surveillent les promotions, s'associent à des techniciens et à des membres d'un ministère pour former un jury d'examen pour étudier les formules d'inscription, pour juger des aptitudes des candidats et pour soumettre des recommandations et des rapports à la Commission. La division des nominations émet des certificats d'emploi d'après les listes d'éligibilité, garde le registre de ces listes et avertit les candidats et les ministères des nominations temporaires ou permanentes qui doivent être faites ou renouvelées. La division des écritures prépare et contrôle les examens écrits et oraux, rédige la correspondance qu'exigent ces examens, annote les formules d'inscription, compile les résultats d'examens, prépare les listes d'éligibilité, fait les recherches nécessaires concernant la santé, l'âge et le caractère des candidats. Les notes ci-dessus ne font qu'esquisser grossièrement la multiplicité des fonctions exercées par chacune des subdivisions de la Commission.

Lorsque vous remplissez une formule d'inscription, vous déposez souvent vos espoirs dans ses pages et vous aimeriez à la suivre afin de partager les sursauts d'espérance ou les convulsions de désappointement que vous causeraient certaines discussions soulevées par vos énoncés.

Pour le moment, suivons une formule à travers les bureaux de la Commission.

Le messager chargé de la correspondance dépose les formules reçues pour un concours quelconque dans la section des écritures. Les employés de ce bureau annotent les *formules afin d'attirer* l'attention des examinateurs sur certains points saillants: candidat bilingue, repris de justice, vétéran de la dernière guerre, aspirant infirme, citoyen étranger ,formule non assermentée, etc. Dans certains cas, on fera enquête sur certains énoncés douteux faits par les candidats. Si l'un des aspirants néglige de répondre à certaines questions de la formule, on lui enverra un supplément le priant de le remplir fidèlement et de le retourner à la Commission; ce supplément sera alors attaché à sa formule. Les lettres de recommandation qui parviennent chaque jour aux bureaux en faveur de tel ou tel candidat sont aussi distribuées dans les diverses formules auxquelles elles sont destinées. Toute inscription reçue dans ce bureau est enregistrée sur une carte imprimée au nom du candidat de sorte que les membres autorisés de la Commission peuvent toujours savoir à quels concours divers tel aspirant s'est inscrit, quand il a réussi, quand il a failli, sous quel numéro l'on conserve son dossier, etc. *Aucune formule n'est détruite sans considération*, elles sont toutes gardées et portées à l'attention des examinateurs. L'on peut même s'inscrire pour un concours qui n'est pas annoncé si l'on se sent des aptitudes spéciales pour certaines fonctions. Dans ce cas, la Commission conserve ces formules dans les filières d'où elles sortent lorsque le concours en question est annoncé au public. Si un employé de bureau apporte un changement à une formule, y attache un supplément ou y ajoute une note, il doit apposer la date et ses initiales. Si l'on demande la formule en dehors de la division des écritures, une feuille de papier remplace la formule et l'on inscrit le nom de la personne à qui l'on a prêté la formule et la date de l'emprunt afin d'éviter la perte d'une seule formule. Ces diverses manipulations permettent aux lecteurs de juger de la considération accordée à chaque inscription malgré les rancunes intimes que certains aspirants déçus peuvent entretenir à l'égard de la Commission.

(à suivre)

St-Barthélemi

Feu Françoise Degrandpré

Françoise Degrandpré, enfant de Doria Degrandpré et de Clémentine Dumontier, décédée le 25 février dernier à l'âge de 13 ans.

Les funérailles eurent lieu le 28 courant.

Elle laisse dans le deuil son père, sa mère, quatre soeurs: Jeanne d'Arc, Juliette, Rita, Lise, un frère: Claude; ses oncles et tantes: Mlle Cécile Degrandpré, M. et Mme Edgar Degrandpré, Mme Théobald Degrandpré, M. et Mme Cuthbert Bérard, M. et Mme Mastai Dumontier, M. et Mme Lionel Dumontier, M. et Mme Arthur Dumontier.

Les porteurs étaient MM. Robert Lincourt, Justin Lebeau, Gaston Ringuette, Viateur Bérard.

La collecte a été faite par ses cousins: Maurice et Jean-Roland Dumontier.

Une nombreuse assistance assistait aux funérailles.

A la douce mémoire de Françoise Degrandpré

Le 25 février, la mort enlevait à l'affection de sa famille, la jeune Françoise Degrandpré à peine âgée de treize ans.

Elle était bien jeune pour mourir, pour quitter père, mère, frère et soeurs. Mais, l'espérance de jouir des beautés du ciel lui fit faire le sacrifice de sa vie, avec un courage et une résignation admirables.

Une longue maladie de plusieurs années lui fit connaître la souffrance. Jamais on entendit s'échapper de ses lèvres d'enfant, une plainte, un mot de découragement.

Son âme, blanche comme un lys, s'est envolée et a trouvé place dans l'éternel séjour. De sa demeure, elle aime ceux qui l'ont aimée ici-bas.

Elle prie pour vous père, mère, qu'elle a chéris de toute la force de sa jeunesse. Elle supplie, le Dieu bon et juste, de faire descendre sur vous une part de bonheur.

Petite Françoise, toi qui n'as fait que passer sur la terre, toi dont la vie fut aussi éphémère que la rose, toi qui n'as vécu seulement l'espace d'un jour, dis, ne supplieras-tu pas le Très-Haut de nous rendre dignes de te revoir un jour dans le ciel.

Ton pur souvenir, à jamais, restera gravé en nos coeurs d'amies.

Une amie.

Prie avec l'Eglise

Prenez la bonne habitude d'acheter chaque dimanche le petit feuillet "Prie avec l'Eglise". C'est le meilleur moyen de vous unir au prêtre, de dire en même temps que lui les prières. Votre messe sera intéressante, fructueuse surtout. Un sou par dimanche c'est payer peu cher la joie et le plaisir surnaturels d'une messe mieux entendue.

Ce ne sont pas les héros qui manquent: c'est la connaissance qui leur manque des causes qui ont besoin d'eux.

J. E. C.
J. A. C. J. O. C.
J. I. C. J. S. C.

LA JEUNESSE CATHOLIQUE

A. C. J. C.

Action catholique
Mouvements
spécialisés

1

Les bonnes lectures

Dimanche dernier s'ouvrait dans le diocèse de Joliette la campagne pour une saine lecture, lancée par l'Union des Jeunesses catholiques du Canada.

Elle a pour but d'encourager les bonnes lectures et de combattre les mauvaises publications, journaux, livres, magazines qui sont un danger pour tous, mais surtout pour la jeunesse.

Puisse-t-elle faire tout le bien désirable!

C'est dans le même but que nous présentons la page dédiée tous les quinze jours à nos "JEUNESSES SPECIALISEES" et à leurs familles. Elle a été écrite en collaboratoin, d'après un plan qu'on verra immédiatement.

L'Eglise défend les mauvaises lectures; elle a raison de le faire: les mauvaises lectures comportent des "dangers". En revanche les bonnes lectures exercent sur nos âmes une influence profonde. Lisons donc des bons livres, des bons journaux, des bonnes revues.

Depuis un mois, soit dans des sections de jeunesses spécialisées, soit au hasard des rencontres, j'ai posé aux jeunes les deux questions suivantes: 1—Avant de lire un livre, un journal ou un magazine... est-ce que les gens autour de vous ont l'habitude de se demander si cette lecture est bonne ou mauvaise, si l'Egisle ne la défendrait pas, si, en un mot, tel livre ne serait pas à l'Index?

— Il semble bien que non, m'a-t-on répondu généralement.

2— Qui dirige les gens dans le choix de leurs lectures? On m'a réponde: le hasard. On lit ce qui tombe sous la main, ce qui est offert en vente, ce que l'ami ou le voisin prête... N'est-ce pas vraiment triste, surtout quand on sait que 92% de nos journaux canadiens ne sont pas catholiques, que l'ensemble des revues ou des livres lus pas la masse sont pour le moins "risqués" et que plusieurs magazines sont absolument condamnables.

Or, l'Eglise de par sa mission divine, a, non seulement le droit, mais le devoir de défendre la lecture des mauvais livres.

Dès que l'Eglise a reçu de son divin Epoux le pouvoir de discerner infailblement la vérité de l'erreur, la vertu du vice, elle possède nécessairement celui de prononcer sur la valeur des livres qui enseignent ou attaquent la vérité, qui favorisent ou corrompent les bonnes moeurs; or ce jugement infaillible sur la valeur morale des livres, suppose et renferme le droit suprême de propager les bons et d'interdire les mauvais.

L'Eglise use de ce droit. Elle a un *catalogue des livres condamnés* comme nuisibles à la religion ou à la saine morale; c'est ce qu'on appelle l'Index. Lire ou détenir ces livres est inerdit aux fidèles, sauf dispense légitime.

Par ailleurs en dehors des livres inscrits nommément, d'autres livres sont aussi défendus en vertu des *règles générales* mises en tête de ce catalogue, par exemple les livres qui soutiennent l'hérésie, attaquent les vérités définies par l'Eglise, ceux qui enseignent des choses obscènes, etc...

Enfin il n'est jamais permis de lire un livre, même s'il n'est pas à l'Index, qui *constitue un danger spirituel prochain*. Par exemple, tel livre utile et permis à un médecin peut être défendu à un enfant de treize ou quatorze ans parce qu'il lui serait une occasion prochaine de péché.

Nous avons donc le devoir *avant de lire* tel livre, tel journal ou magazine, de nous assurer s'il est bon. Si nous avons la moindre raison d'en douter, il faut consulter une personne honnête, éclairée, ou un prêtre ou encore des livres spéciaux qui indiquent la moralité des principales publications: La Revue des bonnes lectures, Sage homme ou même Bethléem. *Mais l'important, en pratique, c'est de consulter avant de commencer la lecture.*

Bannissons de nos foyers toutes les publications suspectes. Faisons-les disparaître partout où nous les trouverons affichées. N'acceptons pas de confiance n'importe quel livre ou magazine de n'importe qui.

Prions, afin que Dieu bénisse la campagne pour une saine lecture qui se tient actuellement et demandons à Jésus de protéger l'âme de nos enfants et de nos jeunes gens du poison des mauvaises lectures.

Une exposition du Bon Livre aura lieu dans la semaine du 26 mars au gymnase du couvent de la Congrégation Notre-Dame, à Joliette. Elle a pour but de montrer à tous qu'il y en a des bons livres, des bons journaux, des bonnes revues et même des bons magazines.

Allons la visiter, allons y puiser avec le désir des saines lectures, le zèle de propager la bonne presse. Ensuite belles jeunesses, l'avenir sera vôtre. Peu à peu se formera chez notre peuple un mentalité apte à comprendre la nécessité du bon journal, comme aussi le devoir impérieux d'aider à leur diffusion intense.

Celui qui dirige les lectures d'un homme disait l'abbé Groulx possède l'âme de cet homme. Quand la bonne presse dirigera notre peuple — elle possédera son âme et la conservera à Dieu.

N'est-ce pas faire oeuvre d'Action catholique?

Wilfrid CAILLE, ptre,
Directeur dioc. de l'Act. cath.

2

Dangers et malice des mauvaises lectures

Principe moral.

Qu'est-ce qu'un 'mauvais livre"? Que valent les "prétextes" dont on s'autorise pour le lire?

Quelques mots pourraient suffire. Comme toutes les "occasions" du péché, le "mauvais livre", en effet, met l'âme — entendez l'intelligence, l'imagination, le coeur — en contact plus ou moins immédiat avec le mal; se procurer ce livre, le lire, le garder, c'est donc s'exposer à ce contact funeste, c'est pécher.

Rien n'est plus évident. Aussi bien, là n'est pas la question. Et il me semble plus utile d'insister sur la gravité spéciale que présente en raison des circonstances où il se produit, le danger des mauvaises lectures.

Les heures des mauvaises lectures.

D'abord, ces lectures mauvaises, à quel moment les fait-on?

N'est-ce pas aux heures de délassement, quand toutes les facultés sont en quelque sorte débridées, et, par conséquent, le plus accessibles, le plus pénétrables au mal?

N'est-ce pas aussi en voyage pour passer le temps? On a pris soin de "se munir" à cette sentine qu'est trop souvent une bibliothèque de chemin de fer — ou de restaurant — et, nonchalemment étendu, distrait, énervé, donc à la merci de toutes les influences, on s'alimente et on s'empoisonne de brochures de hasard.

N'est-ce pas enfin et surtout le soir, dans une chambre bien close, en attendant le sommeil, dans le fléchissement de toutes les énergies?

L'Eglise, qui connait notre nature, nos aspirations délicates, et, hélas! nos instincts grossiers, a composé pour cette fin du jour un office particulier, les "Complies", tout plein de sa maternelle sollicitude.

Et c'est le moment que plusieurs, un trop grand nombre, choisissent pour déséquilibrer leur imagination et leur coeur par des récits troublants! Comment s'étonneraient-ils, après cela, que leur sommeil ne leur apporte pas le calme de l'innocence, et que leur âme, au réveil, soit comme appesantie sous un lourd fardeau au lieu d'être apte et prête à l'action?

Continuité de la tentation du mavais livre.

En outre, à la différence d'un mauvais spectacle, d'une conversation mauvaise — qui ne durent qu'un temps — le "mauvais livre" demeure tout le temps qu'on veut. On le met de côté, mais c'est pour y revenir. On en sait les pages corruptrices, on les a comme marquées du doigt, et, de soi, le livre s'y ouvre, car, à force d'en prendre le chemin, il a comme l'âme, le pli du mal. Il est là, en tout cas, et l'on a beau, par un reste de honte, le cacher aux regards honnêtes, il sollicite l'attention, il fascine, il perd. Un jour vient où l'on en a bu le poison jusqu'à la dernière goutte.

Enténèbrement.

Et le pire de tout, c'est "l'état de conscience que crée la lecture mauvaise". Pour celui qui se l'est permise, il est indéfinissable dans sa complexité. On sent bien que le mal est fait, mais quelle en est l'espèce, quelle en est la gravité, quel en sera le retentissement? On ne saurait le dire au juste, et on le sait encore moins à mesure que ces lectures se répètent et deviennent une nabitude, un besoin tyrannique.

Tels sont les "dangers" des mauvaises lectures et leur "malice". Pour ma part, je n'y ai jamais réfléchi sans trembler, et je crois sans peine les moralistes quand ils affirment qu'il n'est pas un fléau plus redoutable...

A. B. C.

3

L'index, affaire de raison et de bon sens

Rien ne s'infiltre plus facilement dans les consciences que le venin d'un mauvais livre. Sans s'en apercevoir et trouvant un secret plaisir à des nouveautés hardies, le lecteur non averti, fait siennes les idées fausses d'un quelconque écrivain pour sentir bientôt s'ébranler les principes de sa croyance.

Chargée de protéger la foi commune contre les attaques du dehors, l'Eglise, fidèles à sa mission divine, a le devoir de surveiller les lectures de ses fidèles, soin dont est chargée la Congrégation de l'Index.

A sa parution, tout livre y est analysé en toutes ses parties, catalogué selon qu'il est inoffensif, dangereux à certains passages ou franchement mauvais; en ce dernier cas il est condamné selon qu'il peut attaquer le dogme ou la morale.

La libre pensée fait grand état de ces condamnations qu'elle trouve déraisonnables. Elle a évidemment tort d'en vouloir à des hommes de ce qu'ils remplissent un devoir de conscience en avertissant les fidèles du danger. Découvrant les pièges tendus par les adversaires de la religion, l'Eglise demande à ses enfants de sabstenir de tel ou tel ouvrage qui comporte des idées irréligieuses ou immorales. C'est peut-être ce qui enrage certains libres penseurs de voir déjouer leurs arguments qu'ils trouvaient irréfutables. D'ailleurs certains auteurs non cléricaux ont approuvé sur ce point la doctrine catholique. Citons seulement Francisque Carcey, dont l'auteur de cet article s'est inspiré, et qui se trouve, dans la manière de posséder de l'Index, rien "qui ne soit conforme à la raison et au bon sens".

Qu'y a-t-il à reprocher à la critique littéraire? Lorsque celle-ci trouve un ouvrage ennuyeux ou grotesque elle met les lecteurs en garde contre ce style soporifique ou cette histoire ridicule; elle met le livre à l'Index, les lecteurs conserveront tout de même la liberté de se passionner pour l'oeuvre condamnée. La Congrégation catholique de l'Index remplit, dans l'ordre surnaturel le même devoir. Les catholiques ne peuvent évidemment pas se soustraire sans faute à ses décrets. Quant à ceux qui ne sont pas sous sa juridiction ils restent libres de suivre ses directives. Les libres penseurs n'ont donc point raison de fulminer contre l'Index et ses condamnations. Ceux de la Congrégation remplissent avec conscience leur devoir. Est-ce déraisonnable et faut-il leur en vouloir?

Roland GAUVREAU,
Prés. de la J. I. C.

4

L'influence des bonnes lectures

Jamais le monde n'a été plus universellement, ni plus passionément liseur que de nos jours. Et cela se comprend, vu la diffusion toujours plus grande de l'instruction qui multiplie à la fois les écrivains et les lecteurs, les perfectionnements prodigieux de la presse, la facilité et la rapidité toujours croissantes des moyens de transport et de communications, le prix plus modique que jamais des ouvrages ou des journaux qui inondent la terre, enfin, la quantité de bibliothèques nouvelles ou gratuites qu'on ouvre sans cesse au public. Partout on lit ou on veut lire pour acquérir des connaissances utiles par devoir, par intérêt, par amour de la science, ou par simple curiosité, pour tuer l'ennui, passer le temps ou simplement faire comme les autres, peu importe. Mais on conçoit aussi dès lors l'immense influence que la lecture doit exercer sur l'humanité, sur son esprit, son coeur, ses croyances, ses moeurs, ses actions ou sa marche à travers la vie. On a dit avec raison que le tempérament intellectuel et moral se forme, comme celui du corps, par les mets qu'on lui sert. Or, la lecture est comme un aliment pour les âmes; les propriétés qu'elle contient font les hommes qui en usent. C'est du reste, d'après ses connaissances et ses relations habituelles que l'homme forme ses opinions et règle généralement sa conduite. De là le proverbe: Dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es. Mais les connaissances humaines se puisent en grande partie dans la lecture qui fait aussi au lecteur tout un monde de relations les met en intime contact avec une foule de personnages dont les pensées, les passions ou les actes n'ont plus rien de secret pour lui et s'offrent pour ainsi dire à lui à la manière de maîtres imposant leurs doctrines avec autorité.

Et voilà pourquoi, il ne faut recehrcher toujours que les publications, livres ou journaux qui ne renferment que la vérité, qui ne prêchent que la vertu ou le devoir. C'est par là qu'on se torge une foi vivante, une âme forte et haute.

Joseph-Arthur PAPINEAU, N. R.

5

Les bons livres

Toi qui penches ton front jeune sur le mystère des pages blanches, dis-moi ce que tu cherches ainsi? Lorsque, des heures durant, tu scrutes la pensée des livres, que désires-tu? quel est ton but? Et puis, qu'est-ce donc d'abord que tu lis? Par ta réponse à ces questions, je pourrai mesurer ton âme. Car instinctivement, tu vas aux livres comme à des amis, pour y voir des pensées qui ressemblent à tes pensées, des sentiments pareils à tes sentiments, un idéal aussi lumineux que ton idéal...

Tu connais cette phrase: "...vers les livres, ces bons amis, les meilleurs que l'homme connaisse!" Elle est vraie pour qui sait choisir parmi la légion de tous les livres, les excellents, les sains, les très beaux! Ainsi que la véritable amitié doit faire monter, le bon livre doit aussi aider à l'ascension quotidienne. Et, en conscience, tu n'as pas le droit de gaspiller ton temps, ton argent et ton âme à lire des médiocrités.

Tu liras les livres où l'on t'apprend la vraie vie. Ce sont les meilleurs, ceux-là. Ils ne laisseront pas dans ton coeur, du vide, du dégoût et des chimères fugitives, mais ils projetteront de pures lumières sur tes devoirs présents, pour que tu les remplisses mieux, et sur ceux qui viendront, pour t'y préparer de toute ton âme. En passant, veux-tu un conseil fraternel? Le meilleur des livres, pour apprendre tes devoirs, c'est encore ton catéchisme, ton vieux petit catéchisme, humble et grand, qui contient toute la loi.

Tu liras aussi les grands livres des maitres. Tu les admireras pour leurs riches beautés, pour leurs grands mots magnifiques qui chantent comme une musique. En les admirant ainsi, pense au Dieu bon qui fit le génie, et remercie-le sincèrement avec une âme reconnaissante. Et puis, il faudra que tu lises ces livres classiques "avec prudence"; c'est saint Basile qui le dit dans son homélie sur la lecture des livres profanes. Sache prendre dans les personnages héroiques des grandes tragédies, les vertus admirables, les nobles dévouements que leur prêtent leurs créateurs.

Tu as aussi le devoir de te cultiver. Il y a des bouquins charmants, qui racontent la nature, qui ont des accents aussi gais que le gai printemps, et qui chantent comme des alouettes.

Ils donneront à ton esprit, la souplesse, à ton coeur la joie de vivre avec l'amour de la jeunesse et du bonheur.

Il y a encore les livres qui préparent spécialement ta tâche de demain. Ainsi, si tu veux enseigner, apprends à connaitre l'âme des enfants, et comment il te faudra les éveiller à la beauté des choses, et leur faire comprendre la bonté de Dieu. Si tu désires être musicienne, lis des ouvrages qui traitent des sons et de leurs merveilleuses combinaisons.

Comme règle générale, suis toujours ta conscience, et, lorsqu'elle s'inquiète, abstiens-toi et demande avec humilité l'avis de personnes éclairées. Ainsi, tu ne t'exposeras pas, petite soeur, à jeter les yeux sur des pages indignes qui terniraient l'éclat de ton regard, et mettraient des taches sur la robe blanche de ton âme.

Mais, lorsqu'un livre te donne de grandes pensées, lorsqu'il précise ton idéal et te le rend plus facile, lorsqu'il fait naître en toi des convictions et surtout lorsque, l'ayant lu, tu te sens plus près de Dieu, alors, tu peux être sûre que c'est un beau livre, bien plus émouvant que tous les romans, et bien plus riche aussi du véritable amour!

Lis-en souvent, de ces livres bénis. Recherche-les. Il y en a dans ton couvent, il y en a dans la bibliothèque de ta paroisse. Donne-toi la peine d'aller les chercher, fussent-ils enterrés par des monceaux de romans. Laisse ces livres à l'eau-de-rose, qui ne veulent rien dire, à celles qui ne peuvent se nourrir de pensées plus hautes. Toi, choisis ce qu'il y a de mieux. Tu seras riche, alors, d'un très grand trésor terrestre; car à chaque page, tu sentiras ton âme grandir et ton coeur s'élever toujours plus haut, dans les régions idéales.

Pierrette LABERGE,
J. E. C. F.

Congrégation de Notre-Dame,
mars 1939.

6

Le bon journal... et nous

Le journal représente aujourd'hui la plus grande puissance au monde. Pourquoi? Il a presque autant de lecteurs qu'il y a d'êtres humains qui savent lire. Il atteint pauvres et riches, petits et grands. De plus il a à son service les formes les plus modernes de transport et il dispose de l'arme la plus efficace qui soit: la répétition.

Au lieu d'étudier et de réfléchir, nos contemporains aiment mieux recevoir de leur journal des idées toutes faites. Si ces idées sont bonnes, tant mieux; si elles sont mauvaises, tant pis. Or, ce sont ces idées qui mènent le monde. "Les journaux, disait Pie XI, mènent le monde parce que la pensée gouverne le monde et que les journaux sont la transmission et les archives de la pensée". Donc, c'est un fait, le journal est une puissance qui influe vers le bien ou vers le mal.

Devant cette puissance qui forme l'opinion publique, vers laquelle les hommes d'Etat même tournent constamment les yeux, les catholiques peuvent-ils rester indifférents? Non, les catholiques ne peuvent pas et ne doivent pas rester indifférents. Le mal qui existe dans le monde vient en grande partie des écrits. Alors, aux écrits; à l'influence pernicieuse du mauvais journal, opposons l'influence bienfaisante du bon journal.

Mais qu'est-ce que le bon journal? Est-ce seulement le journal qui est dirigé par des catholiques et qui se contente d'éviter ce qui est contraire aux principes de la foi et de la morale, qui, à certains jours, affiche les portraits du pape et des évêques, ou, à l'occasion, publie encycliques et lettres pastorales? Non, le bon journal, c'est celui qui, en plus de cela, est dirigé et rédigé avec un esprit catholique, c'est celui qui se fait l'apôtre des principes enseignés par le Christ et par son Eglise, c'est celui qui éclaire l'esprit en y faisant pénétrer la vérité et qui met au coeur l'amour du bien, de tout ce qui est grand, noble et beau.

Ce qui le caractérise, c'est d'abord le soin qu'il apporte à éviter ces récits pimentés et ces descriptions propres à amorcer et à développer la curiosité morbide de la foule.

C'est ensuite un dévouement sans bornes à la foi du Christ et à son Eglise. Servir Dieu dans la société fondée par son Fils et faire triompher, dans tous les domaines de l'activité sociale, son empire souverain et universel: voilà sa mission principale et sa caractéristique essentielle. Toujours il vise à instruire de leur devoirs ceux qui les oublient, à servir et à sauvegarder, malgre toutes les oppositions, ce que Pie XI appelait "les intérêts suprêmes de la religion et de la patrie".

Cette oeuvre admirable, Pie XI l'a bénie et encouragée: "Continuez le bon combat, disait-il à des journalistes catholiques, continuez la prédication moderne de l'Evangile par votre journal, je vous bénis ainsi que vos collaborateurs, bienfaiteurs et fidèles abonnés".

Donc les catholiques ont envers le bon journal un devoir auquel est solidement liée son efficacité. Aussi est-ce le désir très légitime de l'autorité ecclésiastique, en même temps que l'avantage manifeste des individus et des sociétés, que le bon journal soit aidé moralement et pécunièrement par tous les fidèles.

Léon XIII le demande expressément: "Que ceux, dit-il, qui ont à coeur les progrès de la foi et la prospérité sociale soutiennent de leurs libéralités les écrivains dont les talents et la plume s'emploient à promouvoir cette double cause".

Aider le bon journal, l'encourager par son abonnement, le soutenir par ses deniers, contribuer de diverses façons à ses développements et lui permettre d'atteindre ceux mêmes qui ridiculisent son travail bienfaisant: voilà un devoir qui s'impose à tout bon catholique. Est-ce suffisant? Non, il faut lire le bon journal, puiser à sa source féconde des enseignements et un enthousiasme durable. Ces enseignements et cet enthousiasme, stimulants pour atteindre la fin ultime qui est Dieu, l'homme les doit à son intelligence et à sa volonté.

Jean MARCOUX,
Philosophie Sr.

Séminaire de Joliette.

7

Revues et magazines

S'instruire, se cultiver, augmenter ses connaissances, sont autant de désirs naturels que nous trouvons chez chaque individu qui compose les différentes classes de la société. Ces désirs, bien que se manifestant à un degré différent pour chacun, existent et demandent un besoin de satisfaction approprié. Dans cet article je désire m'intéresser à ceux qui disposent de peu de temps pour la lecture, à ceux qui n'aiment pas les lectures longues et approfondies, enfin à qui aiment les lectures de sujets courts et variés. Pour ces trois classes le seul moyen de satisfaction, qui s'offre à eux, est la lecture des revues ou magazines. Nous pouvons dire de ces périodiques qu'ils constituent un élément indispensable à notre culture par les avantages qu'ils offrent de pouvoir se cultiver sans trop d'effort et surtout de pouvoir puiser en eux certaines connaissances qu'il serait peut-être trop long de rechercher ailleurs.

Mais par contre les revues et magazines que nous pouvons nous procurer dans nos librairies ou restaurants présentent-ils tous le même degré d'une tenue littéraire au moins passable et d'une garantie morale absolue? Nous devons répondre dans la négative, et si certains périodiques sont nuls et d'autres amoraux, nous en trouvons d'immoraux. D'après les statistiques plus de 200 revues ou magazines sont publiés, à date fixe, dans la province de Québec seulement. Outre nos propres publications nous sommes inondés des éditions de Street & Smith Publications et du Maclean's Fiction Group. Ce sont ces dernières éditions qui nous fournissent les Love Story, Cowboy Stories, Western Trails, Detective, All Story, etc. De plus plusieurs magazines américains sont également en vente et c'est là que nous rencontrons les plus immoraux.

Quels sont les périodiques qui possèdent le plus d'admirateurs dans notre région? Parmi ces derniers nous devons citer les revues traitant de sujets varies et les magazines rapportant des histoires d'aventures ou de policiers. Ce n'est pas mon intention ici de critiquer ces livres, quant a la matière, car tout sujet, s'il est bien présenté, est susceptible de produire des fruits. De plus on peut dire qu'il y a pratiquement autant de goûts qu'il y a de lecteurs. Seulement il incombe au lecteurs de choisir une revue qui offre toutes les garanties morales que toute littéraire doit posséder. Car il est plus facile de combattre le mal par le bien que de vouloir le combattre en le lisant.

Une revue ou magazine doit présenter plusieurs qualités. D'abord une toilette littéraire au moins soignée, des sujets traités par des auteurs avertis, mais la qualité essentielle, c'est une moralité absolue. Le désastre moral que peut causer une lecture, concentrant, dans quelques pages ou même quelques lignes, un sujet immoral est souvent plus grave que celui causé par un mauvais livre, car un lecteur retiendra plus facilement l'essence d'un article qu'il retiendra les détails d'un volume. Le désastre que peut causer une mauvaise revue est surtout sans bornes car ce mauvais magazine peut transporter facilement son venin. Du vendeur, il passera à l'acheteur, ce dernier le passera à un ami, l'ami à un autre, et même se trouvera-t-il parfois quelqu'un pour le sortir de la boîte à déchets où il aurait été jeté; il voyage semant l'immoralité sur son passage. Quant au périodique nul il se transporte en trainant avec lui sa médiocrité et en laissant à son lecteur, comme fruit, un certain dégoût pour la lecture.

Avons-nous des revues ou magazines qui possèdent les qualités susceptibles de produire les effets attendus? Nous en avons et plusieurs. Nos publications couvrent tous les domaines et embrassent tous les arts. Les professionnels et les hommes d'affaires peuvent se procurer des revues propres à leurs intérêts respectifs; le disciple de la culture intellectuelle et l'amateur de sujets variés peuvent lire avec intérêt: "Présences, Mes Cahiers, La Revue Moderne, La Revue Populaire, et plusieurs autres; celui qui s'intéresse aux questions nationales peut se procurer "L'Action Nationale, La Voix Nationale", etc.; celui qui s'intéresse au régionalisme a à sa disposition "Le Mauricien" et certains autres périodiques. Qu'il me soit permis également de recommander certaines revues étrangères comme "La Revue des Jeunes, La Vie Intellectuelle", "Recueil", "Belle Jeunesse", "Paysana', etc.

Nous pouvons dire qu'il est possible de trouver chez nos libraires ou ailleurs des périodiques sains, écrits par des collaborateurs avisés, et susceptibles de remplir la fonction qui leur est dévolue, celle de reposer son lecteur tout en augmentant ses connaissances. Choisissons nos lectures, lisons peu plutôt, mais lisons bien. Si nous avons des goûts littéraires préférés sachons les développer en puisant nos recherches aux sources vives d'une saine lecture. Demandons et cherchons des revues ou magazines de premier ordre, et même plus, exigeons-les.

J.-Rosaire RACETTE.

8

Les revues de cinéma et de sport

Que faut-il penser des revues, des magazines de cinéma et de sport? Faut-il les bannir absolument?

D'une façon générale, ces revues, en vogue parce qu'abondamment illustrées, ne sont pas à recommander.

Le point de vue artistique est soigné, mais ne compense pas certaines crudités éparses ici ou là, ni les scènes suggestives et aguichantes, que contiennent trop souvent leurs pages.

Il faudrait les bannir de nos foyers, absolument. Nos garçons et nos fillettes ne peuvent qu'y prendre du mal. Nos grands jeunes gens pourraient trop facilement croire, que les attitudes des personnages représentés, que certaines scènes d'amour brûlant, soient permises. Et nous ne croyons pas que tous les potins, les canéans, les révélations de la vie intime de tous ces prétendus grands artistes, héros ou héroines, soient de nature à édifier même les adultes.

Si l'on veut se renseigner au sujet d'un film historique, allons donc aux manuels d'histoire; si nous voulons savoir la moralité du film que nous désirons voir, consultons la seule revue du film qui soit recommandable: "Choisir" ou encore l'Action Catholique, le Droit et le Devoir, qui publient l'opinion de cette revue "Choisir" quand les films apparaissent au cinéma.

Les revues de sport sont en général moins aimables. Certaines même, apprennent la géographie à leurs lecteurs, en publiant, des scènes, où se déroulent des manifestations sportives, dans tous les pays du monde. D'autres donnent aussi de sains principes de culture physique.

Le but qu'elles poursuivent n'est donc pas méchant. Mais il ne faut pas en faire son pain quotidien. Il en est de l'âme comme du corps. Or, on ne nourrit pas son corps rien que de friandises...

Qu'on prenne dans ces revues le goût d'un sport bien compris, passe, mais il ne faudrait pas que ces lectures tiennent l'esprit par terre, et placent le corps au-dessus de l'âme.

Qu'on y trouve donc une distraction passagère, et rien de plus.

JULIETTE, jiciste.

Des murs ternes assombrissent la maison
Egayez-les avec "Semi-Gloss" C-I-L

CANADIAN INDUSTRIES C-I-L LIMITED PEINTURES

PEINTUREZ-LES MAINTENANT! Voyez votre marchand C-I-L

St-Jacques

(D.N.C.) — DECES DE Mlle ERNESTINE DUGAS. — Le 8 mars, est décédée, après quelques jours de maladie, Mlle Ernestine Dugas, âgée de 89 ans et 8 mois. Elle laisse dans le deuil un frère: M. Amédée, notaire à St-Jean de Matha; elle était la soeur de feu Mgr Az. Dugas, P.A.

Les funérailles ont eu lieu vendredi dernier. Mgr A. Piette fit la levée du corps et M. l'abbé F. Blouin, vicaire à St-Ignace de Loyola, chanta le service, assisté de MM. les abbés J.-C. Chaussé et A. Piette ,vicaires.

Les porteurs étaient: MM. A. Dugas, Dr G. Dugas, Richard Foucher, J.-A. Dugas, Alphonse Mireault et Abraham Dupuis.

Nous offrons à la famille en deuil nos plus sincères sympathies.

* * *

MERCREDI EN L'HONNEUR DE S. JOSEPH. — Depuis la retraite paroissiale, nous faisons à l'église une neuvaine de mercredis en l'honneur de saint Joseph. Chaque mercredi soir à 7 hres 30, il y a chapelet ,sermon, et salut du Très Saint-Sacrement.

Ces exercices du mercredi soir, attirent une grande foule et sont appelés à faire beaucoup de bien dans la paroisse et à attirer sur sur nous les bénédictions du ciel.

Ces exercices sont destinés à perpétuer dans les esprits et dans les coeurs les idées salutaires de la retraite, et nous aider à persévérer dans les résolutions que nous avons prises. Nous voulons aussi obtenir la protection de saint Joseph sur nos entreprises spirituelles et temporelles, sur nos moissons et nos industries, et lui demander de préserver nos champs des fléaux de toutes sortes, mais encore et surtout nous demandons la disparition des fléaux de l'âme, plus pernicieux encore que tous les autres.

* * *

DEPART. — M. l'abbé J.-C. Chaussé vicaire, vient d'être nommé curé à St-Théodore de Chertsey Son départ cause bien des regrets dans notre paroisse, où il a déployé un zèle et un dévouement à toute épreuve. Nous lui offrons nos sentiments de profonde gratitude et nos félicitations pour le poste de confiance que vient de lui confier l'autorité diocésaine, et nos meilleurs voeux de santé et de succès dans sa nouvelle carrière.

* * *

BAPTEMES. — Le 8 mars, J.-André-Edouard, enfant de M. et Mme Gaston Coderre (Thérèse Venne). Parrain et marraine: M. et Mme Edouard Migué.

— Le 8 mars, à M. et Mme Edmour Gagnon (Rose Thériault), des jumeaux baptisés sous les noms de Joseph-Paul-Maurice et de Marie-Pauline. Parrains et marraines: M. et Mme Adrien Gagnon, oncle et tante des enfants et M. Maurice et Suzette Gagnon, cousin et cousine des enfants.

— Le 9 mars, Joseph-Luc-Paul, enfant de M. et Mme Antonio Brisson (Clara Gaudet). Parrain: Robert Gaudet, cousin de l'enfant; marraine: Mlle Marguerite Brisson, soeur de l'enfant.

— Le 11 mars, Joseph-Pacelli-Lévis-Fernand, enfant de M. et Mme Adonias Laurin (Irène Marsolais). Parrain et marraine: M. Jean-Paul et Mlle Jeanne Marsolais, oncle et tante de l'enfant.

Ste-Emélie de l'Energie

(D. N. C.) — CERCLE DES FERMIERES. — Mercredi le 8 mars eut lieu la réunion mensuelle des Fermères. L'assistance était très nombreuse .

Il y eut une conférence par M. l'agronome Albert qui a été fort intéressant. Il parla de la préparation des couches chaudes, de la culture et de la transplantation des tomates et des arbres fruitiers. Puis dans le programme qui suivit, les membres se sont montrées très intéressées. Toutes ont promis de revenir le mois prochain.

* * *

BAPTEME. — Le 5 mars, J.-Donatien-Normand, enfant de M. et Mme Donat Blais (Julia Blais). Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Herménégilde Arbour, oncle et tante de l'enfant.

St-Liguori

(D.N.C.) — M. et Mme Arthur Auger sont les heureux parents d'un fils baptisé le 9 mars, sous les noms de Joseph-Clément-Henri. Parrain et marraine: M. et Mme Henri Labine, de St-Pierre de Joliette.

* * *

Quelques dames de cette paroisse suivent les exercices d'une retraite fermée à Joliette, cette semaine. Nous espérons que d'autres dames suivront ce bel exemple, et nous pouvons leur assurer qu'elles passeront dans cette maison de retraite, les plus beaux jours de leur vie.

* * *

Les soirées d'équipes se continuent, les gens semblent intéressés à cette cause et tous parlent de coopération.

Mardi après-midi, réunion des membres de l'U. C. C. à la salle paroissiale.

* * *

Concours de février à l'école no 1, dirigée par Mlle Cécile Gaudet, inst. — 6e année: Réal Desmarais 94.8; 5e: Bernard Lépine 85.6; 4e: Léo Grenier 86.

* * *

Notes du mois de février au pensionnat St-Joseph. — Cours français: 9e année: Jeannette Leroux 94; 8e année: Madeleine Désormeaux 90; 7e année: Mariette Robert et M.-Marthe Morin 92; 6e année: Lucille Mireault 96; 5e année: Lucille Bordeleau 94; 4e année: M.-Berthe Lapointe 88.8; 3e année: Doralice Mailhot et Germaine Barrette 76;; 2e année: M.-Paule Bordeleau 94; 1e année: Lucille Grenier 87; crs prép.: Flora Mailhot 93.

Cours anglais: 9e année: Denyse Rousseau 90; 8e année: Jeannine Désaulniers 90; 7e année: Mariette Robert 72; 6e année: Suzanne Bordeleau 96; 5e année: Suzanne Gougeon 83.

St-Cuthbert

(D.N.C.) — DEPART. — Mlles Jeanne d'Arc et Isabelle Fafard, filles de M. et Mme Désiré Fafard, ont quitté leur familles, le 27 février, pour le noviciat des Srs de la Providence. Nous souhaitons courage et persévérance à ces deux jeunes novices.

M. Fafard avait déjà deux filles en communauté, l'une chez les Srs de la Providence et l'autre chez les Soeurs de Sainte-Anne.

* * *

MALADE. — M. Gérard Houle, boulanger, depuis une dizaine de jours à l'hôpital de Verdun pour une opération, est en voie de guérison. Nous souhaitons un prompt retour à notre concitoyen.

* * *

RETRAITE FERMEE. — Jeudi, un groupe de jeunes gens au nombre de trente partiront pour suivre une retraite fermée à la maison Querbes de Joliette. L exemple entraîne, qu'un autre groupe succède au premier!

* * *

DECES. — Deux vieillards de notre paroisse sont décédés la semaine dernière:

M. Zéphirin Caron qui demeurait chez son gendre M. Wilfrid Lambert et M. Hercule Gervais décédé chez son fils Rosaire.

Les funérailles de M. Caron eurent lieu à St-Cuthbert, tandis que celles de M. Gervais eurent lieu à St-Viateur.

* * *

CONFERENCE — VUES. — Mardi soir ,avait lieu à la salle paroissiale une conférence donnée par l'abbé Chs-O. Rouleau, traitant de la Caisse populaire Desjardins. — Aussi, vues animées données par M. Morin, sous le patronage de l'agronome Antonio Lamoureux. L'assistance était nombreuse et tous retournèrent enchantés de leur veillée intéressante et instructive.

* * *

Lundi et mardi, M. le vicaire Jean Lafrenière était à St-Viateur pour les Quarante-Heures de la paroisse.

St-Félix de Valois

(D.N.C.) — Notes du mois à l'école des Sapins. — 5e année: Jeannine Geoffroy; 4e: Albert Geoffroy; 3e: Jeannette Olivier; 2e: Jean-Robert Aubin; 1e année: Dolorès Aubin; classe enfantine: Fernand Poirier.

* * *

SEPULTURE CHARETTE. — Vendredi dernier, fut chanté le service de Samuel Charette, décédé le 7 mars.

Nous offrons nos sympathies à toute sa famille.

* * *

PARTIE DE CARTES. — Bien qu'organisée à la hâte par le cercle des fermières, on peut dire qu'elle fut un succès: les recettes le prouvent.

Un merci bien sincère à tous ceux et celles qui ont concouru à ce beau résultat.

* * *

LA CULTURE DU TABAC JAUNE. — On commence à en parler pour la peine à St-Félix... si bien que lundi dernier un beau groupe assistait à la réunion qui s'est tenue à la salle pour entendre un agronome sur ce sujet.

Souhaitons que nos immenses étendues de sable appelées un peu par ironie: "le côteau des cochons" deviennent le centre d'une industrie nouvelle qui apportera le progrès et l'aisance à notre population.

* * *

L'ABBE SYLVERE BONIN, DECEDE. — M. l'abbé Bonin fut recommandé aux prières dimanche, comme dangereusement malade, et dès lundi matin nous apprenions avec peine la nouvelle de sa mort.

Mourir à 37 ans, mourir presque debout, mourir après seulement dix ans de rendement... mais d'un rendement continu et pour ainsi dire à toute heure du jour et de la nuit... voilà qui nous fait comprendre la grandeur du sacrifice.

A Longueuil, où il exerçait son ministère, M. l'abbé Bonin s'est dépensé sans compter pour le bien de sa paroisse, au ministère paroissial très chargé, et aux oeuvres de toutes sortes qui réclamaient toutes ses heures de loisir et même celles qu'il aurait dû prendre pour se reposer.

Comme fidèle dispensateur du Christ son maître, il meurt en disant: J'ai combattu le bon combat".

A toute sa famille si douloureusement affectée par cette mort si soudaine, nous présentons nos plus sincères sympathies.

Lanoraie

(D.N.C.) — Le 4 mars dernier, les ligues Anciens retraitants et du Sacré-Coeur assistèrent en nombre à l'heure sainte et à la réunion mensuelle à la salle paroissiale. Le sujet de la conférence était le deuxième commandement de Dieu, principalement les blasphèmes, imprécations, voeux et promesses. M. Lionel Champagne traita ce sujet.

* * *

EQUIPES D'ETUDES. — Nos dix équipes d'études sont remplies d'entrain. On étudie avec ardeur la lectre collective de Nos Seigneurs les Evêques: la semaine prochaine on commencera l'étude de la coopération et de l'union.

* * *

Le 10 mars dernier, nous est revenu de la Maison Querbes de Joliette, notre second groupe de retraitants. Enchantés de leur séjour, de la bonne et franche hospitalité et surtout de leur retraite.

* * *

BAPTEME. — Le 8 mars, M.-Thérèse-Reine-Aimée, fille de Roland Valois et de Juliette Bélanger. Parrain: Léo Bélanger, cultivateur; marraine: Jeanne Laforest, de St-Cuthbert.

* * *

SEPULTURE. — Le 10 mars, fut inhumé le corps de Plumy Atacar, épouse de feu Dominique Ducharme. La défunte était âgée de 85 ans et 10 mois.

* * *

TRANSACTION. — M. Arthur Mondor a vendu sa propriété du village à M. Laurent Mondor.

Ile Dupas

Ces jours derniers, eurent lieu les funérailles de M. Edouard Farly, décédé à l'âge de 40 ans. Le défunt laisse pour le pleurer: son épouse: Rose-Ursule Guévremont, huit enfants: Fernand, Thérèse, Cécile, Marie, Jeanne d'Arc, Lucie, Madeleine et Jean; son père: Candide Farly; deux frères: Arsène et Victor; trois soeurs: Mme Ls-Norbert Drainville, Sr Thérèse de St-Augustin, sup. de St-Ambroise de Kildare et Rachel.

* * *

Mme Edouard Farly, et ses enfants et la famille Candide Farly remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Edouard Farly, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, fleurs, sympathies ou assistance aux funérailles.

Feu Félix Comtois

Nous avons annoncé récemment la mort de M. Félix Comtois, de Ste-Elisabeth, époux de Stella Gadoury et donné le compte rendu des funérailles. Les porteurs étaient : MM. Louis Roy, Antonio Roch, Jos. Gagnon, A. Ladouceur, A. Dufresne, Jos.-S. Villemure.

La collecte fut faite par MM. Antoni Denis et Aimé Lavallée.

A l'occasion du décès de son époux Madame Félix Comtois a reçu de nombreux témoignage de sympathie.

OFFRANDES DE MESSES.— MM. les abbés A. Richard, A. Lalande, Rosius Guilbault, le Père A. Gadoury, c.s.v., le personnel religieux et les élèves de la Providence, Maisonneuve; MM. et Mmes Antonio Barrette, m.a.l., notaire P.-L. Casaubon, Gustave Robichaud, Jos. Provost, Alph. Coutu, Fraternité du Tiers-Ordre, Sr Alméride, sup. de la Visitation, Montréal, le conseil des Dames de Ste-Anne, la chorale des Dames de Ste-Anne.

BOUQUETS SPIRITUELS. — Mère Donatille, sup. provinciale et les membres de son conseil, les Soeurs de la Providence de Ste-Elisabeth et leur personnel; Srs Antonio, Germaine Cousin, Rose-Hélène et Mlles Lucienne et M.-Ange Pelland, Soeurs Marie-Théodore, Marie-Alberta et Marie de la Salette, familles de Mme Avila Barrette, Albert Lefebvre, Azellus Savoie, M. Octavien Guilbault et sa fille Bernadette, MM. et Mmes Alexandre Forget et Alphonse Boucher.

SYMPATHIES. — MM. les abbés Rosius Guilbault et Félix Gadoury, Soeur Jeanne de Lorraine et le Personnel du couvent de St-Thomas, familles Wilfrid Lavallée, Antonio Roch, Wilfrid Barrette, Me Gérard Denis et Mme Denis, MM. Jos. Denis, Antoni Denis, Mlle Solange Denis, Congrégation des Dames de Ste-Anne, les membres du Cercle des Fermières, Ste-Elisabeth, M. le Dr et Mme Rosaire Masse, Joliette, M. le Dr et Mme Michel Gauthier, MM. et Mmes Lucien Aubin, Viateur Hénault, Armand Desailliers, Jos. Gaucher, Albias Joly, Mlles Lucille, Simonne Leduc, Granby, Mme Edmond Laporte, St-Roch, Mme Avila Farly, Montréal, MM. et Mmes Urgel Sylvestre, Gilles Sylvestre, Adolphe Sylvestre, Lucien Lafontaine, familles Arthur Lavallée, Léo Poulette, M. J.-A. Boisvert, Mlle Pauline Charette, M. et Mme Edouard Chevalier, famille Hermisdas Daupoin, Mmes Joseph Tellier et Louis Joly, M. R. Comtois, fils Montréal, Mme Charles Duhamel, MM. et Mmes Alfred Tessier, Eméril Lavallée, Joseph Gagnon, Jos. Villemure, Mme Adélard Villemure, famille Liboire Houde, M. Edgar Guilbault, Mme Jeanne Rainville et Mlle Georgette Thibodeau, Mlle Jeannette Gravel, MM. et Mmes J.-A.-R. Casaubon, Adrien Lavallée, Louis H. Roy, M. Welly Laporte, familles de Mme Félix Coutu, Joliette, Horace Joly, MM. et Mmes Anatole Dufresne, Théodore Olivier, Joseph Tessier, Alphonse Pelland, Wilfrid Fafard, Pacifique Laporte, Mlles Caroline Guilbault, Ada et M. René Tessier, MM. et Mmes Jos. Lajeunesse, Joliette, Georges Pelland, Pierre Tessier, Paul Geoffroy, Mme Octavien Casaubon, Mme Hildège Tessier, Mlle M.-Ange et M. J.-Jacques Casaubon, Mme Jos. Tellier, MM. et Mmes Philippe Forget, Ovide Poulette, Donat Savoie, Mlle Georgette Thibodeau, Montréal, Mme Jeanne Rainville, Montréal, famille Charles Généreux, M. et Mme Eugène Fafard, Mlle Berthe Amyot, St-Paul Mme Armand Hétu, St-Ambroise, Mlles Lucille Charette, St-Ambroise, Pauline Charette, Beauharnois, Mme Aimé Laporte et sa famille, Berthierville.

TELEGRAMMES. — M. J.-A. Robert, Joliette, MM. et Mmes J.-Adelme Côté Montréal, Jos. Morand, Montréal ; J.-Albany Carrier, Shawinigan, Roméo Vachon, Montréal.

Brevets d'invention

La propriété industrielle et les Canadiens Français

Liste de brevets d'invention accordés en Canada aux Canadiens-Français durant le mois de février 1939. — Liste compilée de la Gazette Officielle du Bureau des Brevets par le "Bureau Technique Fournier", Procureurs de brevets d'invention, 934 rue Sainte-Catherine est, Montréal.

379,471 L.-A. Barrière et E. Lorrain de Montréal: "Carte d'identité".

379,477 Maurice Béland, de Timmins, Ont.: "Guide pour mèches".

379,480 A.-C. Bourque, de Vancouver: "Coupe-fromage".

379,484 Auguste Demangeon, d'Amisk, Alberta: "Clef à boulons".

379,503 Gérard Laframboise, de Ste-Scholastique, P. Q.: "Chauffeur et vaporisateur de combustible".

379,505 H. Levasseur de l'Annonciation, P. Q.: "Mécanisme de rame face avant".

379,567 G.-A. Belocq, de Plessisville, P. Q.: "Concasseur à rouleau".

379,618 Raymond Blouin, de St-Thomas, Ont.: "Chaîne antidérapante".

379,619 *P. Brizard, de St-Barthélemi, P. Q.*: "Main de trait".

379,621 D. Delisle, de Québec, P. Q.: "Ventilateur".

379,687 Roland Chevrier, de Montréal: "Appareil à tracer".

379,817 A. Bossé, d'Asbestos, P. Q.: "Allumeur automatique de poêles".

379,843 Paul Jobin, de Montréal: "Bouton en caséine".

L'Unité Sanitaire

DU COMTE DE JOLIETTE

STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE FEVRIER

	N.	M.	D.
St-Chs Borromée	10	4	8
Christ-Roi	4	0	2
St-Pierre	2	2	3
Hôpital St-Eusèbe	0	0	4
United Church	0	0	1
St-Alphonse	0	0	0
St-Ambroise	1	0	0
Ste-Béatrix	2	0	1
St-Cléophas	0	1	0
St-Côme	2	0	0
Ste-Elisabeth	1	1	2
Ste-Emélie de l'E.	2	0	0
St-Félix de Valois	7	0	2
St-Jean de Matha	3	0	3
Ste-Marcelline	1	0	0
Ste-Mélanie	1	0	0
N.-D. de Lourdes	2	0	2
Crabtree	3	0	1
St-Paul	0	0	0
St-Thomas	5	0	5
All Sts Ramsay	0	0	1
Total	46	8	35

RAPPORT DU TRAVAIL POUR LE MOIS DE FEVRIER 1939

Travail de propagande. — Crs aux jeunes filles: 4; assistance: 80; imprimés distribués: 1,108; entrevue: 20; familles visitées par les visiteuses d'hygiène: 60.

Maladies contagieuses. — Cas déclarés: 3; cas non déclarés mais dépistés: 13; maisons visitées: 46; maisons affichées: 1; contacts et cas suspects examinés: 26; exclusions des écoles: 12; enquêtes épidémiologiques: 3.

Tuberculose. — Cliniques: 2; assistance: 100; cas positifs, nouveaux: 2; cas positifs, anciens: 9; cas vus à domicile: 12.

Sérums distribués aux médecins. — Sérum antidiphtérique, unités: 20,000; sérum antitétanique, unités: 3,000; sérum antiscarlatineux c. c.: 8; sérum antityphoidique, c. c.: 10.

Immunisations. — Typhoide injections données: 3; typhoique injections complétées: 2.

Hygiène maternelle. — Démonstrations privées: 21; cas prénatals visités: 11; cas post-natals visités: 16.

Hygiène de la première enfance. — Cliniques: 14; assistance: 252; enfants vus à domicile: 44; enfants préscolaires vus à domicile: 53.

Hygiène scolaire. — Conférences: 14; assistance: 508; enfants examinés: 508; enfants normaux: 78; enfants dirigés pour traitement 430; enfants infirmes: 13; enfants dont la santé est améliorée: 93.

Cours de nutrition. — Leçons: 14; assistance: 223; enfants augmentés de poids: 35; enfants parvenus au poids normal: 14.

Inspections sanitaires. — Logement visité, re: Nuisance: 1; établissements de coiffure: 11; laiteries: 2; marchés publics: 4; autres établissements de victuailles: 146; autres inspections: 25; total des inspections: 190.

Aliments confisqués: 2 vaches.

Laboratoire. — Prélèvements d'eau: 96; prélèvements pour tuberculose: 13.

● Lisez et faites lire L'ACTION POPULAIRE, le journal des familles.

AUX ACHETEURS D'AUTOS A BAS PRIX

VOUS DEVRIEZ AVOIR UNE OLDS!

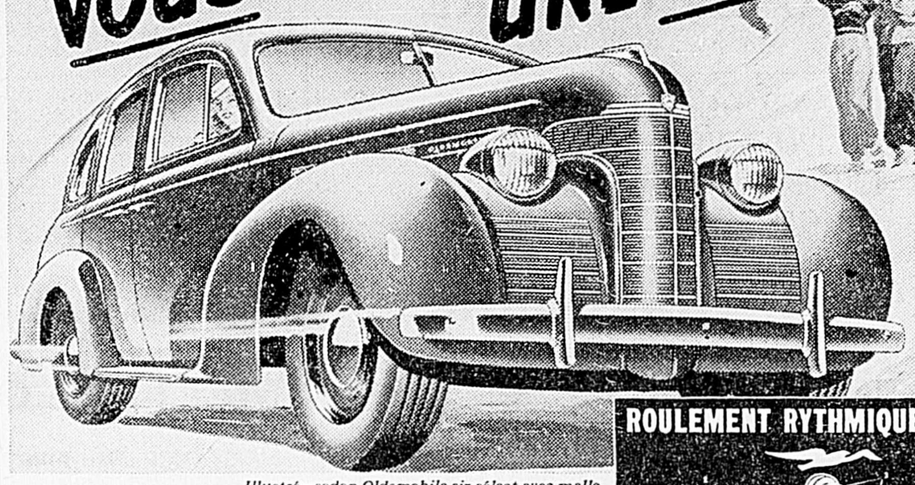

Illustré—sedan Oldsmobile six sélect avec malle

Voyez aujourd'hui la grosse Oldsmobile "six sélect". C'est la voiture élégante que choisissent des milliers de gens qui avaient l'habitude de conduire des autos plus petites et plus légères — et cela, parce qu'elle leur donne la beauté, la performance et la haute qualité Olds *à un prix qui leur est abordable*. Comme ses compagnes de plus forte dimension—les Oldsmobile six de la série "soixante-dix" et huit en ligne de la série "quatre-vingt", elle donne le nouveau roulement rythmique avancé et la commande de vitesses au volant. Elle a *tout* pour des années additionnelles de service satisfaisant. Voyez cette fameuse Oldsmobile "six sélect", aujourd'hui. Comparez le prix et vous serez convaincu que . . . "vous devriez avoir une Olds!"

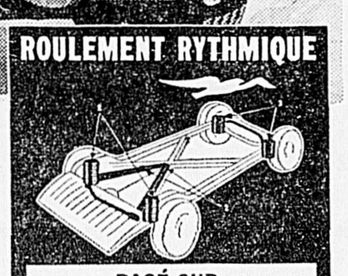

Légères mensualités suivant le mode General Motors de paiements à termes.

OLDSMOBILE

J.-A.-E. ROCH, rue St-Paul, JOLIETTE

O-69BF

VOTRE MARCHAND OLDSMOBILE . . . SERVICE PLUS SÛRETÉ

Couvoir Coopératif de St-Barthélemi

COMTE DE BERTHIER

Poussins ! Poussins !

QUALITÉ ! QUALITÉ !

Nous attirons l'attention de notre nombreuse clientèle, sur la qualité toujours uniforme et supérieure de nos poussins.

Poussins issus de coqs de provenance enrégistrée ou R.O.P.

Notre couvoir étant certifié par le Département Provincial, c'est dire que tous nos troupeaux ont subi l'épreuve de la diarrhée blanche et sont sélectionnés; ils sont tous sous la surveillance étroite et attentive de notre compétent et dévoué instructeur avicole: M. Raoul Dumaine.

POUR COMMANDE DE 1,000 POUSSINS ET PLUS, NOUS ACCORDONS UNE REDUCTION DE $1.00 LE CENT.

Un acompte de 10% est exigé avec la commande.

NOUS EXPEDIONS C. O. D.

Adressez vos commandes au

Couvoir Coopératif de St-Barthélemi

COMTE DE BERTHIER

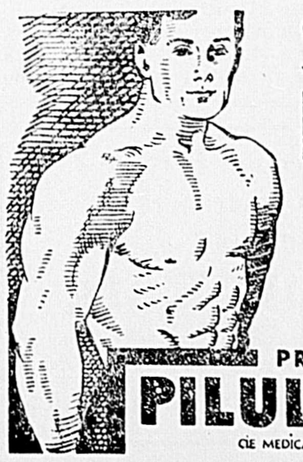

SOYEZ FORT

SI VOUS SOUFFREZ DE:

FAIBLESSE COURBATURES
NERVOSITE FATIGUE HABITUELLE
EPUISEMENT MANQUE D'APPETIT

PRENEZ LES PILULES MORO

CIE MEDICALE MORO 1566, St-Denis, Montreal

Encouragez de préférence les annonceurs de L'ACTION POPULAIRE

Trois facteurs essentiels
à la beauté de votre logis

PEINTURE
PAPIER-TENTURE
VERNIS

AVANT DE VOUS METTRE A L'OEUVRE, CHOISISSEZ LES ENSEMBLES LES PLUS ORIGINAUX.

Nous vendons les fameuses peintures et vernis

"MARTIN-SENOUR"

ALABASTINE : . . 9c la lb — 50 lbs : $4.00
ALATINT, lavable, spécial . . 5 lbs : $0.75

Champlain Lepine
12, PLACE LAVALTRIE, JOLIETTE, Qué.
TELEPHONE 786

Armes offensives

DISPOSITIONS DE LA LOI

Le Commissaire de la Sûreté Provinciale désire porter à l'attention du public qu'en vertu des articles 115 à 129 du Code criminel traitant des armes offensives, tous les propriétaires de revolvers et de pistolets sont tenus de faire enregistrer ces armes. De plus, suivant certaines modifications apportées récemment à cette même loi, il doit être fait un enregistrement général de tous ces revolvers et pistolets durant la période qui s'écoulera entre le premier jour de mars et le premier jour de juillet 1939 et au cours de la même période à tous les cinq ans par la suite.

Nombre de personnes, propriétaires ou dépositaires de pistolets ou revolvers ne se sont pas conformées ou ne se conforment pas encore aux dispositions de cette loi. *Toute personne qui ne fait pas enregistrer ses revolvers ou pistolets ou qui ne renouvelle pas un certificat d'enregistrement périmé est passible de poursuite.*

Tous les détails au sujet de pistolets ou revolvers perdus ou volés, changement d'adresse permanente du détenteur ou autre changement modifiant le dossier de l'enregistrement, doivent être communiqués immédiatement à l'officier qui a fait l'enregistrement ou au Commissaire de la Sûreté Provinciale du Québec, Place Vauquelin, Montréal, P. Q. Tout détenteur ayant l'intention de disposer d'une arme ou des armes pour lesquelles il détient un certificat d'enregistrement, doit consulter les autorités policières de sa localité ou de la Sûreté provinciale pour la procédure à suivre dans de telles circonstances.

Personne n'est obligé de faire enregistrer les fusils ou les carabines, à moins que les canons de ces armes mesurent moins de 20 pouces. Les non-britanniques doivent cependant avoir un permis pour posséder n'importe quelle sorte d'arme.

A l'exception des soldats, officiers publics, agents de paix, marins ou volontaires au service de Sa Majesté, constables ou autres agents de police qui sont autorisés de par la nature de leurs fonctions à porter des pistolets chargés ou d'autres armes usuelles ou armes offensives dans l'accomplissement de leur devoir, se rend coupable d'infraction ou d'acte criminel et, partant, est passible d'une amende variant de dix dollars ($10.00) à deux cents dollars ($200.00), aux frais, à un terme d'emprisonnement variant d'un mois à dix ans, ou à une amende, aux frais et à l'emprisonnement à la fois, quiconque:

A—Possède un revolver ou un pistolet qui n'est pas enregistré;

B—Ne s'est pas muni d'un permis suivant la formule appropriée et porte sur soi ou dans un véhicule sous son contrôle, ou dans lequel il a pris place, ou ailleurs que dans ses demeure, boutique; entrepôt, bureau d'affaires ou terrain propres, un pistolet, revolver ou autre arme à feu ou toute autre arme offensive qui peut être dissimulée sur soi;

C—Etant un sujet étranger, a en sa possession, un pistolet, un revolver, un fusil de chasse, une carabine ,ou toute autre arme à feu de ce genre, ou des munitions pour cette arme à feu sans avoir un permis;

D—N'étant pas muni d'un permis, vend ou offre en vente un pistolet ou un revolver;

E—Vend, donne ou prête un pistolet, revolver ou toute autre arme sus-mentionnée à un individu qui n'est pas le détenteur d'un permis approprié et, s'il s'agit d'un permis d'achat, n'acquiert ni ne retient ce permis;

F—Lors de la vente ou réparation de quelque arme offensive pour laquelle un permis est requis, néglige de faire inscription de cette vente ,réparation ou néglige d'envoyer sous lettre recommandée un double de cette inscription à la personne qui a émis le permis;

G—N'étant pas muni d'un permis suivant la formule 76D, achète des pistolets ou revolvers pour les revendre, ou, étant muni d'un tel permis, néglige de faire les inscriptions nécessaires et d'aviser la personne qui a émis le permis;

H—Altère, détériore ou fait disparaître le numéro de série d'un fabriquant sur quelque pistolet, revolver ou autre arme à feu susceptible d'être cachée sur la personne;

I—Vend ou donne une arme à feu, un pistolet, revolver ou un fusil à vent ou des munitions pour ces armes à un mineur âgé de moins de 14 ans qui n'est pas détenteur d'un permis selon la formule 76F.

Ceux qui jusqu'ici ne se sont pas conformés à la loi concernant les armes offensives sont priés de le faire sans plus de délai. Le public en général est prévenu que l'ignorance de la Loi n'est pas une excuse. Ceux qui à l'avenir se rendront coupables d'infractions aux dispositions de cette loi s'exposeront aux sanctions prévues par le Code criminel.

Tout détenteur d'armes à feu devrait se familiariser avec les lois qui régissent les armes offensives. Tous renseignements concernant ces armes seront fournis avec plaisir sur demande adressée au Commissaire de la Sûreté Provinciale, Place Vauquelin, Montréal.

Les marchands qui, par le passé, se sont occupés de la vente de ces armes, sont invités en particulier à prendre des renseignements concernant les permis qui leur sont nécessaires pour pratiquer ce commerce légalement. Cette invitation s'applique également aux marchands regrattiers ou de seconde-main qui ont acheté des revolvers ou pistolets pour revendre.

St-Barthélemi

DECES ALLARD

(Spécial) — Le 5 mars, décédait à l'âge de 23 ans, Mlle M.-Eva Allard, fille de M. et Mme Louis Allard.

Outre son père et sa mère, la défunte laisse dans le deuil cinq soeurs et 7 frères: Marcelle, Dolorès, Suzanne, Thérèse ,Ursule, Ls-Charles, Léo, Bernard, Robert, Raymond, Damien et Maurice.

Les funérailles eurent lieu le 7 mars.

Précédé des Enfants de Marie, le convoi funèbre est parti de la demeure de la défunte pour se rendre à l'église paroissiale.

M. l'abbé Prosper Lafortune, directeur des Enfants de Marie, chanta le service.

La quête fut faite par Mlles Thérèse Dumontier et Françoise Brissette accompagnées de MM. J.-Paul Dufresne et Pierre Brissette.

Les porteurs et leurs compagnes qui portaient les rubans étaient: MM. Gérard Dumontier, Pierre Barrette, Roland Brunette, Jules Lebrun, Philias Bérard, Bertrand Dumontier et Mlles Morel, Gertrude Dumontier, Cécile Bergeron, Esthelle Dumontier, Marguerite Bérard, Berthe Ayotte.

L'église était remplie de parents et d'amis.

Nos sympathies à la famille.

MELI-MELO

NAISSANCE PHILIBERT

M. et Mme Adrien Philibert (Marie Bacon), Cap-Rouge, Qué., font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Antoine-Michel-Guy. Parrain et marraine: M. et Mme Antoine Leduc, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Rose Julien, cousine de l'enfant.

BELLE TERRE A VENDRE

Tout près de Joliette, communications faciles par chemin de fer ou autobus, et sur la route nationale. Maison et dépendances en bon état. Petite érablière, en tout 70 arpents. Conditions faciles. S'adresser à 7 rue St-Joseph, Joliette. 9ms 4fs p.

Avis aux planteurs de tabac

Chez Jérémie Chaput vous pouvez acheter les meilleurs fournaux pour séchoirs à tabac avec les tuyaux nécessaires et aux meilleures conditions. — Pompes, réservoirs, stérilisateurs à vapeur pour le tabac. Ouvrage général de plomberie, chauffage, toitures. Toujours le plus bas prix.

JEREMIE CHAPUT
124A, rue De Lanaudière
Tél. 780
23fév. j.n.o.

Bénéficiez du renouveau amené par le printemps dans les affaires, en vous assurant

UNE AGENCE FAMILEX

Travail sain, profitable, sans risque. 800 vendeurs sont satisfaits. Opportunités nombreuses dans chaque foyer. 200 produits de haute qualité. Bas prix. Qui ne connaît la supériorité Familex, aujourd'hui? Pour détails complets et catalogue gratis: FAMILEX, adressez-vous à 570 St-Clément, Montréal. 16ms no 2

Téléphone 139
Dr Camille-A. Roussin
MEDECIN
Ex-interne de Notre-Dame, Ste-Justine et St-Jean-de-Dieu
MEDECIN DES HOPITAUX DE BOSTON
SPECIALITES: Maladies des poumons, du coeur et de l'appareil digestif.
59A, St-Charles-Borromée
JOLIETTE
(en face du Séminaire)
22déc, 3ms

CHEVAUX A VENDRE

5 chevaux de 4 à 5 ans, environ 1,300 livres. A bonnes conditions. S'adresser à Aquila Lefebvre, Ruisseau St-Pierre.

A LOUER OU A VENDRE

Sur la route nationale, à Berthierville: station de gazoline-garage ainsi que restaurant-épicerie. — Chance exceptionnelle pour un jeune homme qui désire s'établir. — Adressez-vous à L.-P. Asselin, St-Cuthbert. Téléphone 105 - 2. 9ms, 3 fs.

R.-O. Ouellette, O.O.D.
ET SPECIALISTE POUR LES YEUX
Examen de la vue la dernière semaine de chaque mois.
Ouvert tous les jours pour la réparation des lunettes.
No 1, rue RICHARD
Tél. 508
9jn j.n.o.

AGENTS DEMANDES

"Etes-vous ambitieux?" Faites gros profits toutes les semaines. Vendez thé, café, épices, essences, savons, articles de toilette, remèdes, etc., dans territoire réservé. Offre de 30 jours d'essai, SANS RISQUE. Ecrivez aujourd'hui pour catalogue et détails complets GRATIS. Compagnie JITO Ltée, 1031 Dorchester Est, Montréal.

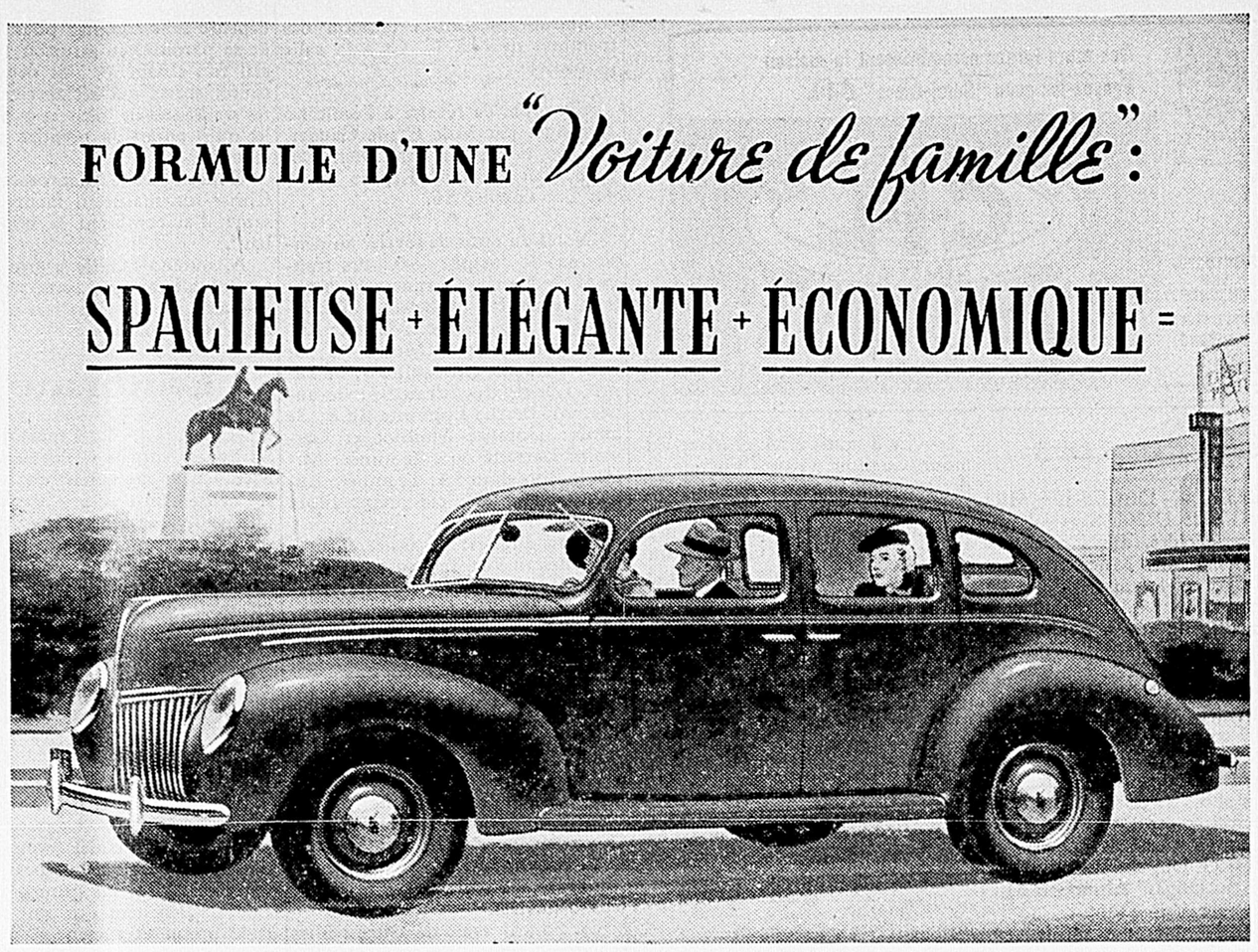

La V-8 De Luxe FORD

NOMBRE d'excellentes raisons expliquent pourquoi la V-8 de Luxe Ford est une populaire voiture *de famille*. D'abord, Monsieur, Madame, Mademoiselle et Fiston peuvent se carrer, bien à l'aise, dans son spacieux intérieur (tout en laissant large place aux oncles et aux tantes en visite). Puis, le coffre à bagage est si vaste que *toute* la famille y loge aisément les valises et colis d'un grand voyage de vacances. Enfin, grands et petits sont, à bon droit, fiers de *l'élégante apparence* de cette automobile . . . de sa beauté . . . de ses lignes fuyantes . . . de sa riche tenture et de son capitonnage luxueux. Quant à son confort et à son roulement *silencieux*, plus n'est besoin d'en faire l'éloge!

Mais—ce qui intéresse surtout le père de famille, ce sont *le prix modéré* et le caractère étonnamment *économique* de la V-8 Ford. Son brillant moteur V-8 obtient un millage maximum de chaque gallon d'essence! Effectivement, dans toutes les provinces, nos clients nous signalent des moyennes de 22 à 27milles au gallon. Nous vous conseillons d'aller voir, dès aujourd'hui, le dépositaire Ford de votre localité—il s'empressera de vous offrir une démonstration pratique de "la voiture de grande classe dans le domaine des prix modérés". Ford Motor Company of Canada, Limited: automobiles Ford, Mercury, Lincoln-Zéphyr et Lincoln.

QUELQUES POINTS DE SUPÉRIORITÉ DE LA FORD

★ ÉLÉGANCE SANS RIVALE
★ MOTEUR DE 85 CV, À 8 CYLINDRES EN V
★ FREINS HYDRAULIQUES
★ CONFORT "TRIPLÉ"
★ CHÂSSIS STABILISÉ
★ "INSONORISATION" SCIENTIFIQUE

PRIX, LIVRAISON COMPRISE, à JOLIETTE, à compter de

$868 pour le Coupé V-8 Ford;
$932 pour le Coupé de Luxe V-8 Ford.

Permis et tous impôts et taxes municipaux ou provinciaux en plus. Les prix comprennent plusieurs item d'équipement d'une grande utilité. Carrosseries et couleurs très variées, au choix.

CHEVAL REPRODUCTEUR

M. Emile Loranger, de St-Paul de Joliette met encore à la disposition des éleveurs son cheval reproducteur. Description: cheval de 4 ans, alezan, poulain garanti: $5. 9ms 3fs p.

Tél. bureau 275 Tél. résid. 61
ANT. FORTIN, D.C.
CHIROPRATIEN
Diplômé de Palmer
31, St-Paul, JOLIETTE

HOTEL A VENDRE

Hôtel Lanoraie, près de la gare du même nom. S'adresser à J.-R. Lasalle ou à J.-A. Boisvert, Joliette. 26 janv. j.n.o.

SPIRELLA
Réduction d'ici à Pâques
Mlle Louise LACHAPELLE
59, rue Saint-Viateur,
Joliette
9ms 4f.p.

MM. LES CULTIVATEURS

Achetez vos engrais chimiques simples ou composés, de toute sorte, spéciale pour tabac jaune ou autre, de *ISAIE BOUCHER*, représentant de Canada Packers, Rang de la Visitation, aux limites de Joliette. Prix garantis par l'entremise du vendeur. 2ms j.n.o.

Condoléances

MUNICIPALITE SCOLAIRE DE LA VILLE DE JOLIETTE

Extrait des minutes d'une assemblée régulière des commissaires d'écoles de la ville de Joliette, tenue le 8 mars 1939 et à laquelle assistaient tous les commissaires, à l'exception de M. Hildège Bordeleau.

Avant de procéder aux affaires, M. le président Robert Tellier propose que la commission scolaire offre au collègue Emile Boulard toutes ses sympathies à l'occasion du deuil profond qu'il vient de subir par la mort récente de son épouse.

Qu'une grand'messe soit chantée pour le repos de son âme.

Et que copie de cette résolution soit envoyée à la famille et aux journaux locaux.

Z. Michaud, sec.-trés.

* * *

ST-LIGUORI

A la séance générale du 6 mars 1939 du Conseil municipal de St-Liguori, un vote de sympathie a été adopté unanimement et offert à M. Henri Gagnon, membre de ce Conseil, à l'occasion du décès de Mme Prosper Gagnon, tante du conseiller Henri Gagnon et qui demeurait chez lui depuis plusieurs années.

Que copie de cette résolution soit transmise à la famille Gagnon et aux journaux locaux pour publication.

Domina Sourdif, maire.
Alcide Richard, sec.-trés.

St-Edmond

(D.N.C.) — DECES. — Après avoir passé un mois à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette, est décédée chez son fils Jean-Baptiste Durand, Mme Henri Durand (Marie-Louise Desrosiers), âgée de 67 ans. Elle laisse outre son époux, trois fils : Jean-Baptiste, Cléophas et Adélard; une fille Rosilda.

Ses funérailles eurent lieu le 8 février au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. le curé chanta le service et on remarquait au choeur de chant M. Bernard Beaucage de St-Cuthbert.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Thomas Fafard, entrepreneur de pompes funèbres de St-Cuthbert.

* * *

Le 3 mars décédait M. Arsène Dubois, âgé de 83 ans; il résidait chez son frère Adélard. Ses funérailles eurent lieu lundi le 6. M. l'abbé Alphonse Lefebvre, vicaire de St-Gabriel chanta le service, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Les funérailles étaient sous la direction de M. Narcisse Fafard, entrepreneur de pompes funèbres, de St-Cuthbert.

Nos sympathies aux familles éprouvées.

RAFLE D'UN -5.00 — *Au profit de la mission.* — Le tirage eut lieu le 12 février. L'heureux gagnant fut M. Gérard Lagacé, de St-Edmond.

La râfle a rapporté $162.05. Nous remercions tous ceux qui ont contribué à ce beau succès et tout spécialement nos dévouées zélatrices. Nous vous invitons tous à visiter notre chapelle restaurée.

* * *

ELECTION CHEZ LES FERMIERES. — Mme Jean-Baptiste Drainville a été élue présidente; Mme Albert Rémillard, vice-présidente; Mlle Laurette Rémillard, secrétaire.

* * *

ELECTIONS DU CERCLE AGRICOLE. — Président: M. Welly Coutu; vice-président: M. Azarie Durand.

* * *

Depuis le commencement de mars, nous avons huit équipes d'études qui fonctionnent.

* * *

RETRAITE FERMEE. — Du 22 au 25 février ,trois hommes ont suivi les exercices de la retraite fermée à la Maison Querbes de Joliette. Quelques autres s'y rendront.

St-Charles de Mandeville

(D.N.C.) — Le 7 mars, fut chanté par M. l'abbé Lemyre, le service de M. Xavier Laurence.

Les porteurs étaient ses frères: Wellie, Alfred et Philibert Laurence, ses beaux-frères Joseph, Alfred et Donat Prescott.

Un grand nombre de parents et amis assistaient aux funérailles.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

* * *

Le 9 mars notre curé M. Léon Désilets était de retour parmi nous de son voyage à Rome. Il eut le privilège d'avoir une audience privée avec notre Saint Père le Pape Pie XI, de regrettée mémoire, et nous apporta sa bénédiction.

Il nous raconta son voyage et qu'il eut le plaisir de voir aussi le nouveau Pape Pie XII.

* * *

Dimanche dernier, Gérard Bergeron était de passage à St-Barthélemy.

* * *

Le 18 mars aura lieu une séance au profit des oeuvres paroissiales. Une bourse sera présentée à M. le curé.

En son absence, il fut remplacé par M. l'abbé Lemyre.

Téléphone 365
Barrette & Lépine
ASSURANCES GENERALES
Feu — vie — accidents — automobiles — garanties
Agents spéciaux pour "LA SAUVEGARDE"
Antonio Barrette, M. L. A.
Noel Lépine
45 RUE ST-PAUL,
JOLIETTE

Que les efforts soient plus ou moins favorisés par la vie, il faut, quand on approche du grand but, être en droit de se dire: j'ai fait ce que j'ai pu.

Voulez-vous une Protection Parfaite ?
Si oui, placez vos assurances
PAR L'ENTREMISE DE
J.-C. Perrault Enrg
REPRESENTANT DE LA "GREAT WEST"
Courtier en assurances générales.
69, Notre-Dame, Tél. 42 Joliette, Qué.

Tél. Bureau: 98 Boîte postale: 968
Tél. Rés. privée: 607
J.-BTE FONTAINE
COURTIER D'ASSURANCES
FEU — VIE — ACCIDENTS — RESPONSABILITE , PATRONALE
Représentant des meilleures compagnies canadiennes, américaines et anglaises
45, rue Saint-Paul, Joliette, Qué.
Informations fournies avec plaisir sur tous genres d'assurances